Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170289
Centre d'intérêt: 34

Lapierre, Roger.

Relance 1976 : étude de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles au collégial et au secondaire / Roger Lapierre. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1977.
78, [47] p. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.26)

Code: 28-1227.

Cote Dewey: 371.8'09714/L313r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Enseignement professionnel *Enquête sur les sortants *Accès à l'emploi *Marché du travail *Adéquation études-emploi *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Le document tente de cerner la situation des sortants du secteur professionnel, tant au secondaire qu'au collégial, à la fin de leurs études. Des statistiques sont calculées pour 73 spécialités professionnelles de niveau secondaire et 52 de niveau collégial. Un indice de rendement est calculé pour chaque spécialité. De plus, des tableaux permettent de comparer régionalement les différentes spécialités en termes de rendement face au marché du travail.

Les données proviennent de l'opération Relance 1976 et portent sur les sortants de 1974-1975. Au total, 9785 (67,8%) des 14429 personnes interrogées ont répondu au questionnaire (reproduit en annexe), soit un sortant sur 2,42 au secondaire et un sur 5,5 au collégial. L'échantillon a été stratifié de façon à tenir compte de l'importance des diverses spécialités.

Les troisième et quatrième parties présentent une description des résultats à partir de la situation actuelle des sortants, de l'indice de rendement et des neuf composantes: difficulté à obtenir l'emploi - durée de la recherche de l'emploi - durée de l'exercice de l'emploi - salaire hebdomadaire moyen - correspondance études-travail - suffisance de la prépartion scolaire - exclusivité fonctionnelle du domaine d'études - satisfaction de l'emploi exercé - taux d'exposition au chômage.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170289

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET EMPLOI 4-26

RELANCE 1976

Étude de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles au collégial et au secondaire

FÉVRIER 1977

ROGER LAPIERRE

28-1227

E D U Q 8170289

DOCUMENTS
EDUCATION ET EMPLOI

RELANCE 1976

ETUDE DE L'EFFICACITE DE LA FORMATION RECUE DANS LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES AU COLLEGIAL ET AU SECONDAIRE

FEVRIER 1977

ROGER LAPIERRE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION		1
PREMIERE PARTIE	Définitions des populations considérées	5
	- les populations concernées par l'étude	6
	- le type d'échantillon utilisé	9
DEUXIEME PARTIE	Statistiques sur les spécialités professionnelles aux niveaux collégial et secondaire	13
TROISIEME PARTIE	Signification des statistiques des tableaux (colonnes 1 à 19)	29
QUATRIEME PARTIE	Indice de rendement pour les spécialités professionnelles de niveaux collégial et secondaire (colonne No 20)	41
	- Rétrospective de l'approche utilisée à partir des résultats de Relance 1975	42
	- Approche utilisée à partir des résultats de Relance 1976	44
	- Critères utilisés pour chacun des niveaux scolaires	46
	- Signification de l'indice de rendement au niveau secondaire	49
	- Signification de l'indice de rendement au niveau collégial	55

TABLE DES MATIERES (suite)

CINQUIEME PARTIE	Indice de rendement des spécialités professionnelles de niveaux secondaire et collégial selon les régions	59
SIXIEME PARTIE	Considérations générales	7
ANNEXE		79

INTRODUCTION

Comme par les années passées, la Direction générale de la planification du ministère de l'Education a effectué, en 1976, la Relance des sortants de niveaux secondaire et collégial du système scolaire québécois. Dans sa dernière publication (1), le groupe Education et Emploi de la D.G.P. s'était particulièrement efforcé d'investir ses énergies dans le secteur professionnel, tant au niveau secondaire qu'au niveau collégial. C'est ainsi que, laissant temporairement de côté le secteur général et la dimension "poursuite des études", nous avons privilégié le secteur professionnel et plus particulièrement les composantes de la dimension touchant l'intégration au marché du travail.

Au moment où plusieurs questions importantes se posent au sujet de la formation professionnelle, questions qui n'ont pas encore connu de réponses satisfaisantes, à la fois pour les gestionnaires de l'éducation, pour l'industrie et pour les étudiants eux-mêmes, il nous est apparu impérieux, encore cette année, de conserver cette même priorité. L'impératif nous apparaît d'autant plus justifié d'une part, que notre dernière publication semble avoir été bien accueillie dans l'ensemble du réseau scolaire et que d'autre part, les difficultés

---

(1) LAPIERRE, ROGER. Relance 1975, Statistiques préliminaires, Etude de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles au secondaire et au collégial, septembre 1975 (4-23).

que connaissent les économies canadienne et québécoise nous obligent, en quelque sorte, à demeurer très attentifs au phénomène d'insertion au marché du travail.

Même si l'étude que nous vous présentons peut, à première vue, sembler une reprise intégrale de celle réalisée l'année dernière, certaines modifications y ont été introduites qui visent à la fois une amélioration de la validité des résultats et une accessibilité aux comparaisons régionales des différentes spécialités professionnelles.

Dans le premier cas (amélioration de la validité des résultats), il ne faudra pas considérer ces modifications comme des correctifs, mais bien comme une façon quelque peu différente d'aborder la question de l'efficacité de la formation reçue. Cette nouvelle optique rend possibles les comparaisons interrégionales particulièrement utiles dans la perspective de décentralisation où s'est engagé le ministère de l'Education.

Le présent document comporte six parties. Dans la première partie, nous traitons des populations concernées par les analyses que nous avons effectuées. Nous abordons également certaines questions relatives au type d'échantillon que nous avons utilisé. Dans la seconde partie, nous

présentons des statistiques que nous avons calculées pour 73 spécialités professionnelles de niveau secondaire et pour 52 spécialités professionnelles de niveau collégial. La troisième partie présente la description des colonnes 1 à 19 des tableaux présentés en deuxième partie. La quatrième partie de ce document tente de présenter et d'expliquer le plus simplement et le plus clairement possible le contenu de la 20e colonne de chaque tableau, c'est-à-dire le sens de l'indice de rendement calculé pour chaque spécialité professionnelle de chaque niveau scolaire. Cette quatrième partie précise également la différence entre l'indice de rendement calculé à partir des données de Relance 1976 et celui que nous avions construit à partir des données de Relance 1975. Dans la cinquième partie, nous présentons des statistiques qui permettent de comparer régionalement les différentes spécialités professionnelles de niveaux secondaire et collégial en termes de leur rendement face au marché du travail. Nous réservons la sixième partie de ce document à des considérations générales sur l'instrument que nous rendons disponible et sur les aspects qui nous semblent les plus frappants. Nous avons inclus en annexe une copie du questionnaire utilisé pour Relance 1976 et auquel ce document renvoie à l'occasion.

PREMIERE PARTIE

DEFINITIONS DE POPULATIONS CONSIDEREES

Les populations concernées par l'étude

Les populations que nous considérons pour les fins de cette étude des spécialités professionnelles sont, tant au secondaire (secteur public) qu'au collégial (secteur public et secteur privé), des populations de sortants (1) du secteur professionnel. Toutefois, un aspect important distingue les sortants de niveau secondaire de ceux de niveau collégial. En effet, alors que ces derniers peuvent être diplômés ou non diplômés, les premiers sont tous des sortants détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires, secteur professionnel long. Ainsi, les sortants de niveau secondaire sont tous diplômés, alors que ceux du collégial peuvent être diplômés ou non.

Sachant qu'au niveau collégial, près de 45,0% des sortants du secteur professionnel ne sont pas détenteurs d'un diplôme, il devenait très difficile de ne considérer que les sortants diplômés. En ayant exclu les non-diplômés du collégial, nous nous serions trouvé d'une part, à réduire considérablement les effectifs sur lesquels auraient porté nos analyses et, d'autre part, à négliger un aspect important

---

(1) Sont considérés comme étudiants "sortants", tous les étudiants qui étaient inscrits dans un collège ou dans une école secondaire pour l'année 1974-75 et qui ne l'étaient plus pour l'année scolaire 1975-76.

de la réalité; à savoir que les sortants des différentes spécialités professionnelles ne sont pas tous détenteurs d'un diplôme. Ils sont aussi et souvent des non-diplômés qui, sur le marché du travail, côtoient et bien souvent concurrencent les diplômés pour l'obtention des mêmes emplois.

Pourquoi, peut-on alors se demander, a-t-on considéré que les sortants diplômés au secteur professionnel du niveau secondaire? Pour répondre à cette question de façon quelque peu satisfaisante, il faut tenir compte des méthodes que le SIMEQ utilise pour gérer les fichiers que nous empruntons pour rejoindre les populations visées. Ainsi, lorsqu'un étudiant s'inscrit à un collège, il s'inscrit automatiquement à un programme d'études particulier. Nous n'avons donc, au début de chaque année, dans quelle spécialité l'étudiant poursuit ses études. Pour ce qui est des étudiants de niveau secondaire, l'optique est quelque peu différente. En effet, le domaine de spécialisation que l'étudiant avait choisi n'apparaît au fichier qu'une fois le diplôme obtenu.

C'est au moment de l'obtention de son diplôme que l'information relative à la spécialité est introduite au fichier de l'étudiant. C'est donc dire qu'au niveau secondaire, nous ne connaissons pas les champs de spécialisation qu'avaient choisis les étudiants n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin

d'études. Cette impossibilité technique de considérer les spécialités des non-diplômés du secteur professionnel au niveau secondaire explique donc que nous ayons exclu ces non-diplômés de cette étude.

Le type d'échantillon utilisé

L'ampleur du questionnaire mis au point pour la Relance 1976 ainsi que les lourdeurs qu'aurait occasionnées un recensement nous ont convaincu de ne pas tenter de rejoindre tous les sortants du système scolaire, comme nous le faisions les années passées. C'est ainsi que nous avons préféré recourir à des échantillons des populations de sortants. Pour ce qui est des sortants diplômés et non diplômés du secteur professionnel au niveau collégial ainsi que des sortants diplômés du secteur professionnel au niveau secondaire, l'échantillonnage s'est effectué selon les spécialités ou les domaines d'étude.

C'est ainsi que, pour l'ensemble du secteur professionnel du niveau collégial, chaque étudiant qui nous a retourné son questionnaire compte, en définitive, pour 5,5 étudiants sortant. Pour l'ensemble des diplômés du secteur professionnel long, au niveau secondaire, chaque étudiant se trouve en quelque sorte à avoir répondu pour 2,4 étudiants sortant. On conviendra très facilement que pour des populations à caractéristiques homogènes, ces fractions d'échantillonnage (1/5,5 au collégial et 1/2,4 au secondaire) assurent une représentativité plus qu'adéquate.

Le tableau I illustre le mécanisme du premier niveau d'échantilonnage.

TABLEAU I

Premier niveau d'échantillonnage du secteur professionnel au secondaire et au collégial

	Populations	Echantillon initial	Fraction initiale	Nombre de répondants	Taux de réponse	Fraction finale
Secondaire(1)	11950	6417	1/1,862	4935	76,9%	1/2,42
Collégial	26683	8012	1/3,33	4850	60,5%	1/5,5
TOTAL	38633	14429	1/2,677	9785	67,8%	1/3,95

(1) Il s'agit ici des diplômés du secteur professionnel long

Toutefois, même si des fractions finales de 1/2,42 et de 1/5,5 pour les niveaux secondaire et collégial respectivement permettent une représentativité adéquate du secteur professionnel des deux niveaux, il n'en serait pas allé de même pour chacune des spécialités professionnelles dont nous abordons l'étude dans ce document. C'est pourquoi, la sélection des individus ne s'est pas faite strictement au hasard à l'intérieur de l'ensemble du secteur professionnel de chaque niveau. Un tel mode de sélection aurait fourni des distributions proportionnelles aux distributions réelles des

sortants à l'intérieur de chaque spécialité de chaque niveau. C'est ainsi qu'au niveau secondaire, par exemple, nous nous serions retrouvé avec un nombre considérable (639 sur 1 547) de diplômés en secrétariat de services et très peu de diplômés en mécanique d'entretien (9 sur 22). Le même problème se serait posé au niveau collégial où l'application d'une fraction d'échantillonnage uniforme égale à 1/5,5 aurait fourni 1 217 sortants des techniques administratives sur un total de 6 691 et seulement 58 sortants en techniques des loisirs sur un total de 319. Pour éviter ainsi que les échantillons du secteur professionnel des niveaux secondaire et collégial ne représentent uniquement les spécialités de forte taille, et cela aux dépens des spécialités de taille beaucoup plus faible, il était nécessaire de sacrifier temporairement la simplicité d'une méthode proportionnelle au profit d'une représentation suffisante du plus grand nombre de spécialités, et en particulier des spécialités de taille plus réduite.

C'est alors que nous avons été conduit à considérer les quantités de sortants de chacune des 73 spécialités professionnelles au niveau secondaire et de chacune des 52 spécialités professionnelles de niveau collégial. Nous avons ainsi été amené à stratifier nos deux populations en 24 sous-populations différentes entre elles par l'importance de l'effectif de chaque spécialité. De ces 24 strates, nous avons tiré 24 échantillons indépendants en utilisant des fractions

d'échantillonnage relativement fortes pour les strates renfermant des spécialités de faible taille et des fractions d'échantillonnage plus faibles pour les strates comprenant des spécialités de forte taille. Ce n'est qu'a posteriori, au moyen d'une pondération adéquate, que nous réintégrons la proportionnalité nécessaire à la validité des statistiques globales calculées pour l'ensemble du secteur professionnel de l'un et de l'autre niveau.

DEUXIEME PARTIE

STATISTIQUES SUR LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUX NIVEAUX COLLEGIAL ET SECONDAIRE

NIVEAU SECONDAIRE (1) / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	(2) Nombre de sortants	(3) Nombre de répondants	(4) Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE (5) Travail temps plein	(6) Travail temps partiel	(7) Chômage	(8) Etudes	(9) Inactifs	CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN (10) Difficulté à obtenir l'emploi	(11) Durée de la recherche de l'emploi	(12) Durée de l'exercice de l'emploi	(13) Salaire hebdomadaire moyen	(14) Correspondance études travail	(15) Suffisance de la préparation scolaire	(16) Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	(17) Satisfaction de l'emploi exercé	(18) Taux d'exposition au chômage	(19) FACTEUR DE PONDERATION	(20) INDICE DE RENDEMENT
101 Réceptionniste	255	129		% 78,7	% 7,4	% 7,4	% 2,4	% 4,1	% 20,0	sem. 5,5	mois 9,1	$123	% 60,6	% 32,3	% 32,6	% 90,3	% 57,6	1,9767	86,4
102 Commis en alimentation	15	13		33,3	16,7	33,3	0,0	16,7	25,0	6,3	9,0	$ 85	25,0	25,0	0,0	50,0	0,0	1,1538	42,5
103 Secrétaire médicale	357	153		73,8	10,1	12,1	2,0	2,0	21,7	4,7	8,7	$116	69,7	34,5	28,9	84,5	38,3	2,3333	96,6
104 Secrétaire juridique	252	100		82,7	4,1	6,1	5,1	2,0	15,2	2,9	9,3	$125	77,5	42,0	21,4	92,6	33,8	2,52	93,9
105 Infirmière auxiliaire	1107	259		79,4	16,3	0,8	0,9	2,6	17,5	3,3	10,4	$123	82,6	73,5	59,6	93,4	33,9	4,2741	108,1
106 Agent de commercialisation	83	74		65,3	16,7	8,3	6,9	2,8	15,6	3,4	8,3	$128	46,8	25,5	35,0	85,1	32,6	1,1216	87,7
107 Opérateur en informatique	113	96		71,4	16,5	6,6	2,2	3,3	34,9	6,9	9,0	$129	52,3	32,3	27,6	76,9	42,2	1,1771	81,2
108 Commis comptable	887	232		72,4	6,3	10,4	7,7	3,2	22,8	3,8	8,6	$124	62,5	36,5	33,8	87,5	38,7	3,8233	92,5
109 Secrétaire de service	1547	264		84,7	5,1	4,7	3,1	2,4	21,7	4,0	9,1	$125	75,5	44,0	51,0	91,2	41,8	5,8598	105,0

NIVEAU SECONDAIRE (1)	(2)	(3)	(4)	SITUATION ACTUELLE					CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN									(19)	(20)
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Pourcentage diplômés	(5) Travail temps plein	(6) Travail temps partiel	(7) Chômage	(8) Etudes	(9) Inactifs	(10) Difficulté à obtenir l'emploi	(11) Durée de la recherche de l'emploi	(12) Durée de l'exercice de l'emploi	(13) Salaire hebdomadaire moyen	(14) Correspondance étude travail	(15) Suffisance de la préparation scolaire	(16) Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	(17) Satisfaction de l'emploi exercé	(18) Taux d'exposition au chômage	FACTEUR DE PONDERATION	INDICE DE RENDEMENT
110				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
Sténo-dactylo	1344	286		83,1	4,1	5,3	4,5	3,0	19,5	3,1	9,0	$126	76,0	45,7	56,1	91,8	41,3	4,6993	103,3
111																			
Commis de bureau	925	295		75,0	9,2	6,7	4,2	4,9	23,1	3,8	9,1	$124	61,8	34,8	43,2	87,6	50,0	3,1356	97,3
126																			
Garde-forestier	87	67		51,6	21,0	17,7	6,5	3,2	46,9	6,1	7,2	$164	62,5	56,3	55,0	78,1	46,9	1,2985	101,6
200																			
Electricité et communication	90	76		60,8	13,5	6,8	17,6	1,3	38,6	9,5	8,4	$156	51,1	37,8	50,0	80,0	45,5	1,1842	85,9
201																			
Electronique industrielle	137	119		68,3	11,5	11,5	5,8	2,9	36,2	5,0	7,8	$176	44,9	26,5	29,2	80,0	57,1	1,1513	90,1
202																			
Services d'appareils électroniques	176	154		57,5	11,0	16,4	13,0	2,1	32,1	4,6	8,6	$155	38,1	27,4	38,7	73,2	45,1	1,1429	84,5
203																			
Electricité, montage, contrôle	558	196		73,5	8,3	11,6	3,3	3,3	36,2	5,3	7,8	$172	52,3	36,6	46,4	80,9	51,9	2,8469	93,7
204																			
Opérateur en télécommunication	11	11		20,0	10,0	50,0	10,0	10,0	50,0	40,0	1,3	$120	50,0	50,0	100,0	100,0	100,0	1,00	-
205																			
Appareils électroménagers	26	20		76,9	15,8	5,3	0,0	0,0	33,3	4,9	8,9	$153	46,7	26,7	50,0	80,0	26,7	1,30	106,2

NIVEAU SECONDAIRE (1) SPECIALITES PROFESSIONNELLES	(2) Nombre de sortants	(3) Nombre de répondants	(4) Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE (5) Travail temps plein	(6) Travail temps partiel	(7) Chômage	(8) Etudes	(9) Inactifs	CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN (10) Difficulté à obtenir l'emploi	(11) Durée de la recherche de l'emploi	(12) Durée de l'exercice de l'emploi	(13) Salaire hebdomadaire moyen	(14) Correspondance études-travail	(15) Suffisance de la préparation scolaire	(16) Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	(17) Satisfaction de l'emploi exercé	(18) Taux d'acquisition au chômage	(19) FACTEUR DE PONDERATION	(20) INDICE DE RENDEMENT
				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
204 Mécanique électrique	6	3		50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	11,5	$145	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	2,00	126,7
208 Montage mécanique	257	129		74,4	11,1	9,4	4,3	0,8	31,4	4,8	8,0	$171	56,3	47,7	43,2	93,5	50,6	1,9922	96,6
209 Mécanique d'entretien	22	17		84,6	0,0	15,4	0,0	0,0	36,4	3,7	9,0	$200	63,6	45,5	71,4	81,8	54,5	1,2941	102,0
211 Mécanique machines de bureau	15	13		72,7	9,1	9,1	0,0	9,1	12,5	1,1	9,4	$153	75,0	50,0	40,0	87,5	12,5	1,1538	111,3
212 Horlogerie	12	10		77,8	0,0	11,1	11,1	0,0	33,3	6,7	8,6	$131	85,7	71,4	83,3	100,0	28,6	1,20	118,5
213 Outillage	27	24		75,0	0,0	16,7	0,0	8,3	35,3	6,8	7,1	$186	83,3	72,2	61,5	94,1	33,3	1,125	115,3
215 Fonderie	3	2		50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	100,0	5,0	8,0	$185	100,0	0,0	-	0,0	0,0	1,5	-
216 Soudure	227	87		64,2	5,1	25,6	0,0	5,1	38,0	3,9	8,7	$181	74,0	52,0	53,6	87,8	50,0	2,6092	103,4
217 Tôlerie industrielle	40	30		75,0	7,1	14,3	3,6	0,0	28,6	3,9	8,0	$180	61,9	38,1	12,5	71,4	38,1	1,3333	89,0

NIVEAU SECONDAIRE ① / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	② Nombre de sortants	③ Nombre de répondants	④ Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE ⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Etudes	⑨ Inactifs	CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN ⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance fiduciaire travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle de l'année d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	⑲ FACTEUR DE PONDERATION	⑳ INDICE DE RECRUTEMENT
				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
219 Mécanique de machines fixes	36	34		84,4	0,0	6,3	6,3	3,0	18,5	7,7	7,0	8186	77,8	77,8	50,0	74,1	53,8	1,0588	103,2
220 Mécanique de plomberie et chauffage	23	16		81,3	12,5	6,2	0,0	0,0	46,2	10,2	7,7	8173	53,8	38,5	20,0	84,6	46,2	1,4375	84,4
221 Réfrigération et air conditionné	68	59		79,2	5,7	11,3	3,8	0,0	46,3	5,6	8,1	8169	53,7	38,1	59,1	92,9	56,1	1,1525	82,9
223 Mécanique en énergie fluide	11	9		87,5	0,0	12,5	0,0	0,0	42,9	6,1	10,4	8188	85,7	71,4	20,0	85,7	71,4	1,2222	113,6
224 Mécanique d'automobile	707	215		75,7	4,1	12,4	3,1	4,7	29,7	3,3	8,7	8155	57,2	39,0	37,3	88,1	54,9	3,2884	100,5
225 Mécanique diesel	188	158		73,1	2,8	19,3	1,4	3,4	38,5	5,8	9,1	8177	67,3	43,4	54,9	89,5	47,1	1,1899	103,0
226 Machinerie lourde	79	65		83,1	3,3	13,6	0,0	0,0	41,7	5,6	8,4	8194	68,8	57,1	48,3	85,7	52,1	1,2154	105,3
227 Carosserie	35	28		77,0	3,8	15,4	3,8	0,0	15,0	2,2	8,8	8158	70,0	33,3	33,3	89,5	60,0	1,25	89,1
228 Fibre de verre	6	6		100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	10,0	8173	16,7	33,3	0,0	66,7	66,7	1,00	52,4

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ① / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	② Nombre de sortants	③ Nombre de répondants	④ Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE ⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Etudes	⑨ Inactifs	CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN ⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance étude travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	⑲ FACTEUR DE PONDERATION	⑳ INDICE DE RENDEMENT
				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
229 Construction	290	139		67,2	11,5	17,6	2,3	1,4	33,3	4,4	7,0	$162	46,0	29,5	33,3	72,9	48,2	2,0863	91,2
230 Laboratoires (travaux publics)	7	6		20,0	0,0	60,0	0,0	20,0	0,0	2,0	10,0	$185	100,0	0,0	-	100,0	100,0	1,1667	-
231 Fabrication industrielle du meuble	47	40		85,4	2,9	8,8	0,0	2,9	17,2	2,7	6,7	$154	37,3	10,3	66,7	72,4	44,4	1,175	110,1
233 Finition industrielle du meuble	25	21		71,4	0,0	23,8	0,0	4,8	6,7	1,5	9,7	$149	26,7	26,7	60,0	66,7	46,7	1,1905	100,9
234 Remboursage	5	4		100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	7,0	$105	50,0	50,0	-	100,0	0,0	1,25	-
237 Coupe de viande	28	25		72,0	16,0	8,0	0,0	4,0	0,0	1,0	8,7	$138	72,2	61,1	70,0	94,4	41,2	1,12	118,3
238 Service de table	22	18		38,9	22,2	16,7	0,0	22,2	28,6	1,4	8,4	$109	71,4	42,9	33,3	66,7	28,6	1,2222	114,2
239 Cuisine professionnelle	140	111		73,8	9,7	12,6	0,0	3,9	27,4	2,0	7,8	$139	68,4	39,2	42,9	96,1	35,7	1,2613	98,9
240 Boulangerie pâtisserie	6	3		66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-	7,5	$125	50,0	50,0	0,0	50,0	100,0	2,00	-

NIVEAU SECONDAIRE (1)	(2)	(3)	(4)	SITUATION ACTUELLE (5)	(6)	(7)	(8)	(9)	CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN (10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Pourcentage diplômés	Travail temps plein	Travail temps partiel	Chômage	Etudes	Inactifs	Difficulté à obtenir l'emploi	Durée de la recherche de l'emploi	Durée de l'exercice de l'emploi	Salaire hebdomadaire moyen	Correspondance études travail	Suffisance de la préparation scolaire	Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	Satisfaction de l'emploi exercé	Taux d'exposition au chômage	FACTEUR DE PONDERATION	INDICE DE RENDEMENT
				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
241 Coiffure pour dames	335	177		77,8	6,4	10,5	0,0	5,3	20,6	4,2	8,3	$87	63,2	39,8	61,4	87,9	41,1	1,8927	102,5
242 Coiffure pour hommes	33	27		74,1	3,7	22,2	0,0	0,0	0,0	1,0	7,9	$111	90,0	75,0	73,3	90,0	43,9	1,2222	116,7
243 Esthéticienne	141	114		68,9	10,7	14,6	0,0	5,8	26,1	5,8	7,8	$109	53,5	38,6	50,0	88,4	40,3	1,2368	87,5
244 Couture pour dames	311	129		61,9	8,5	15,3	2,4	11,9	19,4	5,4	8,3	$104	42,5	28,8	53,6	81,9	38,8	2,4109	89,8
246 Auxiliaire en aménagement intérieur	68	56		55,8	15,4	9,6	11,5	7,7	27,9	3,1	8,3	$120	41,4	13,8	25,0	86,2	35,7	1,2143	107,4
247 Etalagiste	19	14		46,2	7,7	7,6	23,1	15,4	33,3	6,8	6,3	$133	60,0	16,7	0,0	100,0	33,3	1,3571	92,7
248 Photographie	36	23		46,7	20,0	33,3	0,0	0,0	42,9	8,4	5,6	$145	16,7	14,3	100,0	71,4	57,1	1,5652	104,6
249 Reliure	3	3		50,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	$135	0,0	0,0	-	100,0	100,0	1,00	-
250 Sculpture sur bois	3	3		33,4	0,0	33,3	33,3	0,0	0,0	-	4,0	$115	0,0	0,0	-	100,0	100,0	1,00	-

NIVEAU SECONDAIRE ① / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	② Nombre de sortants	③ Nombre de répondants	④ Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE ⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Etudes	⑨ Inactifs	CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN ⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance étude travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	⑲ FACTEUR DE PONDERATION	⑳ INDICE DE RENDEMENT
				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
251 Photolithographie	36	33		58,3	12,5	25,0	0,0	4,2	38,5	8,7	7,0	$142	57,1	28,6	16,7	100,0	50,0	1,0909	81,5
252 Composition typographique	15	11		90,0	0,0	0,0	0,0	10,0	33,3	8,2	8,8	$148	33,3	22,2	33,3	77,8	50,0	1,3636	98,0
253 Impression	46	35		83,9	12,9	3,2	0,0	0,0	20,0	3,0	7,7	$154	60,0	36,0	66,7	88,0	56,0	1,3143	101,8
254 Dessin publicitaire	119	103		47,9	22,3	13,8	9,6	6,4	31,8	7,1	6,4	$137	40,9	8,9	25,0	63,6	46,7	1,1553	67,9
255 Dessin d'architecture et de structure	50	41		63,2	10,5	10,5	7,9	7,9	41,7	5,1	9,1	$148	54,2	25,0	16,7	91,7	37,5	1,2195	114,2
256 Dessin de mécanique	49	41		51,4	20,0	14,3	14,3	0,0	37,5	6,6	9,1	$150	55,6	38,9	12,5	83,3	47,1	1,1951	78,6
257 Dessin technique	176	143		65,2	11,4	12,9	8,3	2,2	25,9	7,3	7,4	$149	37,2	24,7	35,7	84,1	51,8	1,2308	87,8
258 Dessin de cartographie	12	10		87,5	0,0	12,5	0,0	0,0	16,7	1,8	8,6	$146	28,6	14,3	50,0	57,1	42,9	1,20	71,8
259 Arpentage, topographie, construction	64	50		87,4	6,5	23,9	0,0	2,2	10,3	3,2	7,8	$176	77,4	62,1	35,0	93,3	43,3	1,28	112,1

NIVEAU SCOLAIRE (1) / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	(2) Nombre de sortants	(3) Nombre de répondants	(4) Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE (5) Travail temps plein %	(6) Travail temps partiel %	(7) Chômage %	(8) Etudes %	(9) Inactifs %	CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN (10) Difficulté à obtenir l'emploi %	(11) Durée de la recherche de l'emploi sem.	(12) Durée de l'exercice de l'emploi mois	(13) Salaire hebdomadaire moyen	(14) Correspondance étude travail %	(15) Suffisance de la préparation scolaire %	(16) Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études %	(17) Satisfaction de l'emploi exercé %	(18) Taux d'exposition au chômage %	(19) FACTEUR DE PONDERATION	(20) INDICE DE RENDEMENT
266 Tôlerie et ventilation	2	2		50,0	0,0	0,0	0,0	50,0	100,0	4,0	4,0	$175	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	1,00	67,3
272 Agent de conservation	25	18		87,5	6,3	0,0	0,0	6,2	64,3	1,7	11,8	$193	69,2	64,3	32,0	78,6	28,6	1,3889	123,2
274 Mécanique d'automeige	8	8		71,4	0,0	14,3	0,0	14,3	20,0	1,8	9,3	$181	40,0	60,0	25,0	100,0	100,0	1,00	78,1
278 Horticulture	6	5		40,0	0,0	60,0	0,0	0,0	0,0	1,0	3,0	$225	50,0	50,0	0,0	50,0	100,0	1,20	-
279 Horticulture ornementale	8	6		40,0	20,0	40,0	0,0	0,0	50,0	2,5	10,5	$130	100,0	50,0	100,0	100,0	50,0	1,3333	117,0
280 Production animale	41	36		67,7	6,5	9,7	0,0	16,1	9,5	1,5	8,4	$121	66,7	35,0	33,3	85,7	15,0	1,1389	99,3
284 Classeur mesureur	10	10		37,5	0,0	25,0	0,0	37,5	33,3	3,0	6,0	$198	33,3	66,7	100,0	66,7	33,3	1,60	103,6
285 Appareils électroniques	7	6		100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,5	$195	100,0	33,3	0,0	83,3	83,3	1,1666	100,1
288 Dessin tech. structure	9	5		80,0	0,0	20,0	0,0	0,0	50,0	2,3	10,6	$148	25,0	25,0	0,0	100,0	75,0	1,80	80,3

NIVEAU SECONDAIRE ①	②	③	④	SITUATION ACTUELLE					CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN									⑲	⑳
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Pourcentage diplômés	⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Etudes	⑨ Inactifs	⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance étude-travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	FACTEUR DE PONDERATION	㉑ INDICE DE RENDEMENT
613				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
Commis marchandise	16	10		70.0	0.0	0.0	20.0	10.0	28.6	2.3	9.0	$115	71.4	42.9	33.3	71.4	66.7	1.60	113.5
ENSEMBLE	11950	4935		75.2	8.2	9.3	3.8	3.6	24.3	4.1	8.9	$135	65.7	42.7	47.1	87.7	43.7	2.4215	100.0

NIVEAU COLLEGIAL ①	②	③	④	SITUATION ACTUELLE					CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN									⑲	⑳
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Pourcentage diplômés	⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Etudes	⑨ Inactifs	⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance études travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	FACTEUR DE PONDERATION	INDICE DE RENDEMENT
				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
110 Techniques dentaires	49	33	75,8	89,3	7,1	0,0	0,0	3,6	20,0	1,1	10,1	$150	96,0	72,0	73,7	100,0	16,0	1,4848	110,2
111 Techniques d'hygiène dentaire	179	118	87,3	88,9	3,4	3,4	0,0	4,3	25,5	4,9	8,5	$160	85,3	71,6	64,9	94,2	33,3	1,5169	107,8
120 Techniques de diététique	467	169	66,9	65,1	20,8	7,4	2,7	4,0	39,2	9,1	8,8	$140	54,2	36,8	25,0	79,8	51,1	2,7633	87,3
140 Techniques médicales	636	190	76,3	76,9	12,2	5,4	1,4	4,1	24,3	2,5	10,5	$152	76,1	65,5	64,4	91,2	23,2	3,3474	113,8
141 Techniques inhalo-anesthésie	200	124	77,4	78,4	11,7	6,3	0,9	2,7	30,2	3,1	10,1	$147	78,2	60,5	76,7	86,2	29,8	1,6129	108,1
142 Techniques radiologie	272	164	81,7	84,5	8,5	3,5	1,4	2,1	21,7	2,6	10,0	$144	87,4	76,5	78,7	92,5	24,4	1,6585	109,2
144 Techniques de rééducation	46	36	69,4	93,4	0,0	3,3	0,0	3,3	28,6	3,5	9,4	$157	67,9	71,4	52,6	89,3	25,0	1,2777	111,5
145 Techniques des sciences naturelles	169	93	55,9	57,3	11,0	23,2	2,4	6,1	39,1	8,9	8,7	$162	31,9	21,3	13,3	76,1	55,3	1,8172	79,0
152 Technologie agricole	29	12	8,3	80,0	0,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,6	$110	100,0	75,0	33,3	100,0	25,0	2,4167	110,9

NIVEAU COLLÉGIAL ①	②	③	④	SITUATION ACTUELLE					CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ PAR CEUX QUI TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN										⑲	⑳
SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Pourcentage diplômés	⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Études	⑨ Inactifs	⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance études travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	FACTEUR DE PONDÉRATION	INDICE DE RENDEMENT
180 Techniques infirmières	3960	226	84,5	% 80,7	% 10,7	% 4,6	% 0,4	% 3,6	% 12,1	sem. 1,7	mois 10,5	$149	% 89,9	% 65,4	% 66,4	% 97,5	% 28,2	17,5221	113,2
190 Techniques forestières	194	114	47,4	64,7	6,9	23,5	2,9	2,0	24,2	3,8	8,5	$187	49,2	25,8	38,1	81,5	45,3	1,7018	103,6
210 Techniques chimie industrielle	376	234	68,8	74,8	7,2	8,2	3,6	6,2	21,1	6,8	9,1	$168	55,2	42,1	32,5	81,8	50,3	1,6068	90,2
211 Tech. matières plastiques	24	12	41,7	90,9	0,0	9,1	0,0	0,0	50,0	7,3	8,9	$195	77,8	30,0	66,7	80,0	40,0	2,0	110,3
220 Techniques de l'architecture	94	56	57,1	81,4	4,6	7,0	7,0	0,0	26,5	4,4	8,9	$171	47,1	50,0	26,3	85,3	34,4	1,6786	96,8
221 Tech. bât. trav. publics	359	179	35,2	64,4	8,4	16,2	3,2	7,8	33,0	4,5	9,1	$174	51,5	32,7	34,2	80,2	46,5	2,0056	100,9
230 Tech. carto-géodésiques	121	76	65,3	69,9	7,9	9,5	9,5	3,2	11,6	2,2	9,7	$174	70,5	55,8	57,7	88,4	27,9	1,5921	113,4
231 Techniques de la pêche	6	2	50,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	-
232 Techniques du papier	11	11	45,5	87,5	0,0	12,5	0,0	0,0	42,9	6,8	7,3	$213	57,1	42,9	33,3	57,1	42,9	1,0	110,6

NIVEAU COLLEGIAL ①	②	③	④	SITUATION ACTUELLE					CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN									⑲	⑳
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Pourcentage diplômés	⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Etudes	⑨ Inactifs	⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance études travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	FACTEUR DE PONDERATION	INDICE DE RENDEMENT
				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
233 Meuble et bois ouvré	55	27	22,2	73,1	7,7	7,7	0,0	11,5	35,3	6,1	8,9	$157	42,1	36,8	57,1	68,4	16,7	2,037	112,5
240 Techniques du génie civil	426	143	62,2	84,8	4,5	8,0	2,7	0,0	22,6	3,3	9,8	$186	80,9	48,4	37,3	89,5	26,9	2,979	104,2
241 Technologie de la mécanique	511	173	42,8	81,9	4,5	10,6	0,0	3,0	25,0	3,6	9,0	$189	47,7	37,4	31,0	80,6	52,3	2,9538	84,9
243 Electrotechnique	1525	169	58,6	83,8	5,9	5,9	2,2	2,2	36,7	5,0	9,5	$187	61,1	44,2	54,5	86,7	38,7	9,0237	93,1
244 Technologie physique	16	12	75,7	75,0	16,7	8,3	0,0	0,0	22,2	4,9	9,6	$158	44,4	55,6	33,3	50,0	33,3	1,3333	80,3
245 Mécanique du bâtiment	131	66	40,9	88,2	5,9	3,9	2,0	0,0	18,6	5,7	9,8	$194	70,5	59,1	60,0	88,6	40,5	1,9848	104,7
251 Techniques du textile	54	42	73,8	92,1	5,3	2,6	0,0	0,0	14,7	2,2	8,6	$185	45,7	20,6	31,6	82,9	26,5	1,2857	67,4
260 Tech. eau, air assainissement	51	34	44,1	73,2	3,8	3,8	7,7	11,5	21,1	3,6	9,1	$182	73,7	57,9	54,5	89,5	57,9	1,6765	107,8
270 Tech. de la métallurgie	29	17	58,8	87,5	6,3	0,0	6,2	0,0	7,1	4,1	11,1	$194	42,9	28,6	28,6	78,6	61,5	1,7059	64,8

NIVEAU COLLÉGIAL (1) / SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES	(2) Nombre de sortants	(3) Nombre de répondants	(4) Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE (5) Travail temps plein	(6) Travail temps partiel	(7) Chômage	(8) Études	(9) Inactifs	CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ PAR CEUX QUI TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN (10) Difficulté à obtenir l'emploi	(11) Durée de la recherche de l'emploi	(12) Durée de l'exercice de l'emploi	(13) Salaire hebdomadaire moyen	(14) Correspondance études travail	(15) Suffisance de la préparation scolaire	(16) Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	(17) Satisfaction de l'emploi exercé	(18) Taux d'exposition au chômage	(19) FACTEUR DE PONDÉRATION	(20) INDICE DE RENDEMENT
271				%	%	%	%	%	%	sem.	mois		%	%	%	%	%		
Technologie minérale	105	49	63,3	64,7	5,9	20,6	5,9	2,9	15,0	3,8	8,7	$202	61,9	33,3	18,2	66,7	42,9	2,1429	97,6
280																			
Aéronautique	195	100	40,0	81,2	5,9	11,8	1,1	0,0	30,3	3,3	9,5	$177	44,9	26,1	48,0	82,6	40,3	1,95	86,3
310																			
Techniques auxiliaires justice	1268	103	33,0	92,6	1,5	2,9	1,5	1,5	29,0	5,3	10,4	$190	59,7	41,3	48,1	88,9	52,4	12,3107	97,1
322																			
Techniques familiales	241	133	51,9	58,4	9,6	12,0	2,4	17,6	26,0	7,4	8,9	$123	49,3	22,2	22,2	82,9	39,1	1,812	79,5
351																			
Techniques d'éducation spécialisée	1388	135	65,9	69,6	13,9	7,0	2,5	7,0	25,3	6,1	10,2	$155	77,2	46,2	39,5	92,4	51,3	10,2815	104,8
352																			
Techniques de la gérontologie	117	6	33,3	80,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,5	10,8	$123	100,0	75,0	50,0	100,0	25,0	19,5	109,8
371																			
Pastorale	11	6	50,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	13,0	$155	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	1,8333	-
382																			
Techniques d'aménagement	51	33	42,4	65,4	7,7	15,4	0,0	11,5	35,3	3,7	8,1	$166	29,4	35,3	14,3	100,0	64,7	1,5455	77,8
388																			
Assistance sociale	960	197	65,0	74,2	8,0	11,7	0,6	5,5	35,4	6,4	10,0	$152	62,2	30,3	20,9	85,7	42,1	4,8731	77,0

NIVEAU COLLÉGIAL ① / SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES	② Nombre de sortants	③ Nombre de répondants	④ Pourcentage diplômés	SITUATION ACTUELLE ⑤ Travail temps plein %	⑥ Travail temps partiel %	⑦ Chômage %	⑧ Études %	⑨ Inactifs %	CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ PAR CEUX QUI TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN ⑩ Difficulté à obtenir l'emploi %	⑪ Durée de la recherche de l'emploi sem.	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi mois	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance études-travail %	⑮ Suffisance de la préparation scolaire %	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études %	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé %	⑱ Taux d'exposition au chômage %	⑲ FACTEUR DE PONDÉRATION	⑳ INDICE DE RENDEMENT
389 Techniques des communications	110	54	25,9	53,1	14,3	22,4	4,1	6,1	30,8	8,2	8,4	$156	42,3	19,2	50,0	80,8	61,5	2,037	80,0
390 Bibliotechnique	504	177	67,8	76,4	8,3	8,3	3,2	3,8	31,9	8,4	9,6	$141	65,5	50,8	58,2	84,0	44,9	2,8475	97,8
391 Techniques de loisirs	319	165	46,7	63,0	14,1	15,6	2,1	5,2	27,2	7,9	8,6	$156	58,8	25,0	31,0	89,4	51,8	1,9333	90,9
392 Techniques amérindiennes	3	2	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	-	13,0	$175	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	1,5	-
410 Techniques administratives	6691	325	37,8	82,1	6,0	7,7	1,6	2,6	17,6	3,3	10,0	$168	56,3	33,0	42,4	84,9	40,1	20,5877	91,5
411 Archives médicales	49	34	88,2	92,9	3,5	3,6	0,0	0,0	16,0	2,0	9,7	$144	84,6	61,5	82,4	88,5	11,5	1,4412	121,1
412 Secrétariat	1806	215	47,4	83,7	4,9	3,8	2,7	4,9	11,4	2,9	10,0	$135	75,0	42,5	38,5	86,9	43,0	8,4	98,7
413 Administration et coopération	19	16	68,8	75,0	0,0	12,5	0,0	12,5	16,7	3,3	9,9	$139	75,0	41,7	28,6	83,3	41,7	1,1875	77,9
420 Informatique	1559	143	53,8	84,0	6,6	5,7	1,8	1,9	31,8	7,8	8,5	$174	73,0	47,2	57,8	92,1	50,6	10,9021	101,9

NIVEAU COLLEGIAL ①	②	③	④	SITUATION ACTUELLE					CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCE PAR CEUX QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN									㉙	㉚
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Pourcentage diplômés	⑤ Travail temps plein	⑥ Travail temps partiel	⑦ Chômage	⑧ Etudes	⑨ Inactifs	⑩ Difficulté à obtenir l'emploi	⑪ Durée de la recherche de l'emploi	⑫ Durée de l'exercice de l'emploi	⑬ Salaire hebdomadaire moyen	⑭ Correspondance études travail	⑮ Suffisance de la préparation scolaire	⑯ Exclusivité fonctionnelle du domaine d'études	⑰ Satisfaction de l'emploi exercé	⑱ Taux d'exposition au chômage	FACTEUR DE PONDERATION	INDICE DE RENDEMENT
430 Techniques hôtelières	120	62	17,7	% 36,2	% 29,3	% 3,4	% 25,9	% 5,2	% 15,0	sem. 1,8	mois 7,4	$162	% 47,6	% 25,0	% 40,0	% 85,0	% 70,0	1,9355	106,0
551 Musique	25	17	52,9	37,5	25,0	25,0	6,2	6,3	16,7	6,3	5,5	$147	0,0	16,7	0,0	66,7	66,7	1,4706	52,6
561 Théâtre professionnel	100	56	19,6	41,7	27,1	16,7	2,0	12,5	45,0	5,5	6,6	$151	38,9	30,0	11,1	70,0	40,0	1,7857	48,6
570 Arts appliqués	609	179	41,9	60,4	11,-	16,1	2,7	9,4	32,6	5,1	8,2	$147	54,4	23,6	43,3	76,7	60,9	3,4022	97,4
580 Impression	170	43	51,2	63,2	7,9	15,8	5,2	7,9	21,7	5,6	8,1	$161	62,5	54,2	66,7	70,8	54,5	3,9535	100,3
581 Communications graphiques	255	63	20,6	87,8	0,0	4,9	0,0	7,3	32,4	6,0	9,5	$180	41,7	33,3	38,9	88,9	58,8	4,0476	85,4
620 Science de la parole	12	5	80,0	0,0	0,0	40,0	20,0	40,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,4	-
ENSEMBLE	26683	4850	54,5	78,6	8,2	7,4	1,9	3,9	21,8	4,2	9,8	$161	67,5	44,7	50,0	88,1	40,5	5,5016	100,0

TROISIEME PARTIE

SIGNIFICATION DES STATISTIQUES DES TABLEAUX (COLONNES 1 à 19)

Compte tenu que les différentes spécialités professionnelles considérées ont fait l'objet du même type d'analyse, tant au niveau secondaire qu'au niveau collégial, une présentation-synthèse de la signification des informations contenues dans les 19 premières colonnes de chaque tableau nous paraît suffisante. Pour ce faire, nous nous référons à la dernière ligne des statistiques concernant l'ensemble des spécialités professionnelles du niveau collégial. Quiconque voudra s'enquérir des statistiques propres à une spécialité particulière pourra appliquer le même modèle de lecture à la ligne correspondant à la spécialité professionnelle qu'il désire examiner de plus près.

Colonne No 1

- indique de quelle spécialité professionnelle il est question. Comme on pourra le constater, autant au secondaire qu'au collégial, les spécialités sont caractérisées par un sigle à 3 chiffres. Dans un cas comme dans l'autre (niveau secondaire et niveau collégial) nous avons dû recourir à certains regroupements. Cependant, les modes de regroupement utilisés diffèrent quelque peu d'un niveau à l'autre. C'est ainsi qu'au niveau secondaire nous avons regroupé certaines spécialités identiques dont les différences de sigle ne traduisaient rien d'autre qu'une différence linguistique.

A titre d'exemple, les spécialités 103 (secrétaire médicale) et 615 (médical secretary) sont considérées comme constituant une seule spécialité. Au niveau collégial, où les spécialités sont distinguées par un sigle à 5 chiffres, nous avons regroupé les spécialités dont les 3 premiers chiffres étaient identiques. Ces regroupements nous sont apparus nécessaires pour réduire le plus possible le nombre des spécialités comportant des effectifs trop restreints. A titre d'exemple, considérons la spécialité professionnelle de sigle 140: "techniques médicales" spécialité qui résulte du regroupement de 13 spécialités particulières distinguées au moyen d'un sigle à 5 chiffres.

140	Techniques médicales	140.00 Techniques médicales
		140.01 Techniques de laboratoire médical
		140.02 Cytotechnologie
		140.03 Techniques de fonction respiratoire
		140.31 Hématologie
		140.32 Histologie
		140.33 Microbiologie
		140.34 Biochimie
		140.71 Microbiologie
		140.72 Immunohématologie
		140.73 Hématologie générale spéciale et congulation
		140.74 Banque de sang
		140.81 Microbiologie

Il en va de même pour plusieurs autres regroupements. Dans chaque cas, nous avons regroupé de façon à sauvegarder le plus possible l'homogénéité des grandes catégories en fonction des spécialités particulières constituantes.

Colonne No 2

- donne le nombre de sortants de chaque spécialité professionnelle visée par l'étude Relance 1976. Au total, on voit que 26 683 étudiants sont sortis du niveau collégial, détenteurs ou non d'un diplôme dans l'une ou l'autre des 52 spécialités professionnelles considérées.

Colonne No 3

- donne le nombre de questionnaires qui nous sont revenus remplis en totalité ou en partie par les 8 012 étudiants (cf. tableau 1, première partie) invités à participer à ce sondage.

Colonne No 4

- donne le pourcentage des sortants diplômés parmi ceux qui ont répondu au questionnaire. Considérant toujours la dernière ligne du tableau des spécialités professionnelles du niveau collégial, il apparaît qu'au total 54,3% des

4 850 individus ayant répondu à la question No 2 du questionnaire déclarent avoir obtenu un diplôme pour les études faites pendant l'année scolaire 1974-75.

NOTE: Les colonnes 5 à 9 permettent de préciser la situation de ces sortants au moment où ils répondaient au questionnaire. Les informations permettant de préciser cette situation sont puisées aux questions Nos 42, 43 et 68 du questionnaire.

Colonne No 5

- signifie que parmi les 4 850 individus de niveau collégial (secteur professionnel) ayant répondu au questionnaire, il y en a 78,6%, soit 3 812 qui disent exercer un travail à temps plein.

Colonne No 6

- signifie que parmi les 4 850 individus de niveau collégial ayant retourné leur questionnaire, il y en a 8,2%, c'est-à dire environ 998, qui disent exercer un travail à temps partiel.

Colonne No 7

- signifie que parmi les 4 850 individus de niveau collégial ayant répondu au questionnaire, il y en a 7,4%, soit environ 359, qui disent être en chômage au moment de répondre au questionnaire. Ce pourcentage (7,4%) indique la proportion des sortants qui se disent en chômage. On ne peut toutefois considérer cette proportion comme un taux de chômage. Pour avoir une idée un peu plus précise du taux de chômage, il faudrait exclure du dénominateur les sortants qui se disent aux études ou inactifs. De cette façon et sous toute réserve, il serait sûrement un peu plus réaliste de parler d'un taux de chômage d'environ 7,9%.

Colonne No 8

- signifie que parmi les 4 850 sortants diplômés ou non diplômés du niveau collégial, secteur professionnel, il y en a 1,9%, soit environ 92, qui, à la question No 68, disent poursuivre des études à temps plein.

Colonne No 9

- signifie que toujours parmi les 4 850 sortants du niveau collégial, il y en a 3,9% , soit environ 189, qui n'étaient pas au travail, ni en chômage, ni aux études au moment de répondre au questionnaire. Ce groupe de sortants que nous

appelons "inactifs" sont, soit (cf. question 68) pas intéressés à travailler, soit en instance de reprendre leurs études, soit malades, soit incapables de se trouver du travail en raison de leur jeune âge, soit pour toute autre raison.

NOTE: Les colonnes No 10 à No 18 touchent les caractéristiques de l'emploi exercé par ceux qui travaillent à temps plein.

Colonne No 10

- constitue une mesure de la difficulté rencontrée à l'occasion de l'obtention de l'emploi exercé à temps plein. Ce sont les réponses à la question No 50 du questionnaire ci-joint qui nous fournissent une mesure de cette difficulté. Une réponse positive à "beaucoup" ou à "un peu" détermine la présence d'une difficulté à obtenir un emploi. Une réponse en termes de "pas du tout" définit l'absence de difficulté. Le pourcentage figurant pour l'ensemble du niveau collégial signifie que 21,8% de ceux qui exercent un emploi à temps plein ont eu beaucoup ou un peu de difficulté à obtenir cet emploi.

Colonne No 11

- constitue une mesure de la durée moyenne (en semaines) pendant laquelle se sont effectuées les recherches pour l'obtention de cet emploi. Cette mesure est tirée directement de la question No 50B du questionnaire. Ainsi, nous sommes en mesure de constater que l'ensemble des sortants du secteur professionnel du niveau collégial ont dû chercher 4,2 semaines en moyenne avant de trouver l'emploi qu'ils exercent à temps plein.

Colonne No 12

- signifie que les 3 812 sortants du collégial, secteur professionnel, engagés dans un travail à temps plein exercent cet emploi en moyenne depuis 9,8 mois. Ce sont les réponses fournies à la question No 47 du questionnaire qui permettent le calcul de cette moyenne.

Colonne No 13

- signifie qu'en moyenne les 3 812 sortants du secteur professionnel, niveau collégial, exerçant un emploi à plein temps, touchent un salaire hebdomadaire de $161,00. Cette information est tirée de la question No 56 du questionnaire.

Colonne No 14

- renvoie aux réponses fournies à la question No 57 du questionnaire par ceux qui disent exercer un emploi à temps plein. Considérant toujours la dernière ligne du tableau des spécialités collégiales, on remarque que 67,5% des 3 812 individus exerçant un emploi à temps plein affirment que cet emploi correspond "tout à fait" ou "assez" aux études qu'ils ont faites. Il s'agit donc d'une mesure de la correspondance études-travail pour le groupe des sortants qui travaillent à temps plein.

Colonne No 15

- renvoie aux réponses fournies à la question No 62 du questionnaire par ceux qui travaillent à temps plein. Cette question fournit une mesure subjective de la suffisance de la préparation scolaire à l'endroit de l'emploi exercé. Une réponse positive à "beaucoup" permet de conclure à la suffisance de la préparation scolaire, tandis qu'une réponse en termes d'"un peu" ou encore de "pas du tout" révèle une insuffisance de préparation. Au total, 44,7% des sortants de niveau collégial qui travaillent à temps plein disent que les différentes connaissances qu'ils ont acquises au collège les aident beaucoup à accomplir leur travail. Les autres (55,3%) affirment le contraire ou expriment des nuances.

Colonne No 16

- donne une mesure de l'exclusivité fonctionnelle du domaine de la spécialisation préparant à l'emploi exercé. Cette mesure est déduite des réponses à la question No 63 du questionnaire. Ainsi, nous pouvons noter que seulement la moitié (50,0%) des sortants du collégial qui travaillent à temps plein disent que le domaine dans lequel ils se sont spécialisés est le seul à pouvoir préparer convenablement un étudiant à accomplir le travail qu'ils exercent.

Colonne No 17

- correspond aux réponses fournies à la question No 65 du questionnaire visant à évaluer le niveau d'intérêt ou globalement la satisfaction par rapport à l'occupation actuelle. Nous voyons donc que 88,1% des sortants exerçant un emploi à temps plein disent qu'ils considèrent ce travail comme très ou assez intéressant.

Colonne No 18

- correspond à un taux d'exposition à une situation de chômage. La mesure de cette exposition au chômage est puisée aux questions Nos 69, 71 et 74 du questionnaire. Ainsi, nous pouvons établir que 40,5% des sortants du collégial

qui exercent un emploi à temps plein ont connu une période de chômage entre juin 1975 et juin 1976.

Colonne No 19

- indique le facteur de pondération appliqué à chaque spécialité pour le calcul des statistiques d'ensemble. Ainsi, comme nous l'avons souligné dans la première partie de ce document, chaque répondant de niveau collégial, secteur professionnel, compte en moyenne pour 5,5 sortants.

REMARQUE

Avant de passer à la présentation de la dernière colonne (Colonne No 20), une mise en garde s'impose quant à la façon d'interpréter les différents pourcentages calculés pour chaque spécialité professionnelle de niveau collégial et de niveau secondaire. Dans chacun des cas, les nombres bruts, ayant servi de dénominateurs aux pourcentages présentés dans les Colonnes Nos 5 à 9 (situation actuelle), sont ceux qui apparaissent dans la Colonne No 3. Pour ce qui est des pourcentages apparaissant dès les Colonnes Nos 8 à 18 que nous avons présentées comme des caractéristiques de l'emploi exercé par ceux qui travaillent à temps plein, les nombres bruts ayant servi

à ces calculs ne sont pas immédiatement accessibles. Cependant un simple calcul permet de les retracer.

Si nous prenons, par exemple, le pourcentage 21,8% (Cf. colonne 10) des sortants de niveau collégial qui disent avoir eu un peu ou beaucoup de difficulté à obtenir leur emploi à temps plein, il va sans dire qu'il ne s'agit pas ici de 21,8% de l'ensemble 4 850 sortants du secteur professionnel du niveau collégial, mais 21,8% de ceux qui travaillent à temps plein; c'est-à-dire: 21,8% de 78,6% de 4 850. Donc le dénominateur qui permet d'obtenir le pourcentage de 21,8% n'est pas 4 850, mais bien 4 850 X 78,6%, soit 3 812 sortants travaillant à temps plein.

Il en va de même pour chacune des spécialités considérées, et cela, au niveau secondaire comme au niveau collégial. C'est donc dire qu'une lecture trop rapide des seuls pourcentages peut, bien souvent, conduire à des interprétations et à des comparaisons abusives. Dans chacun des cas, il faudrait garder à l'esprit la taille des spécialités (Colonne No 2), le nombre de répondants (Colonne No 3) et le pourcentage de ceux qui travaillent à temps plein (Colonne No 5). Une telle démarche nous semble une condition nécessaire à une interprétation correcte des statistiques présentées en deuxième partie ainsi qu'à la justesse des comparaisons qu'il est possible d'en tirer.

QUATRIEME PARTIE

INDICE DE RENDEMENT
POUR LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES
DES NIVEAUX COLLEGIAL ET SECONDAIRE
(COLONNE NO 20)

Rétrospective de l'approche utilisée à partir des résultats de Relance 1975

Dans notre dernière publication, nous avions introduit une mesure (indice de rendement) qui permettrait d'évaluer l'efficacité relative (1) des spécialités professionnelles à préparer l'étudiant à une situation avantageuse sur le marché du travail. C'est ainsi que le "score" obtenu par une spécialité pouvait fournir une image assez précise de ce à quoi un étudiant pouvait s'attendre au terme de sa formation dans cette spécialité.

L'approche que nous avions alors utilisée reposait sur les deux postulats suivants:

1- Pour parvenir à mesurer le plus précisément et le plus totalement possible un phénomène complexe, il faut considérer plusieurs dimensions de ce phénomène.

De ce premier postulat est résultée l'utilisation des six critères suivants permettant de traduire en termes observables cette notion de "situation avantageuse" sur le marché du travail.

---

(1) C'est-à-dire les unes par rapport aux autres

A- Le pourcentage de travailleurs à temps plein

B- La rapidité à trouver le premier emploi à temps plein

C- La durée de la période de chômage

D- Le taux de non-correspondance études-travail

E- Le salaire hebdomadaire moyen

F- Le taux de satisfaction de l'emploi

2- Le deuxième postulat pourrait s'énoncer comme suit: <u>les différentes dimensions d'un phénomène considéré ne possèdent pas toutes la même importance et n'agissent pas de façon indépendante les unes des autres</u>.

Pour tenir compte de cette double réalité, il nous a fallu utiliser un outil d'analyse propre à faire ressortir la mesure de l'influence de chaque critère et ce, une fois neutralisé l'effet des interrelations entre les six critères. L'analyse factorielle nous est apparue comme l'outil le plus approprié aux exigences de ce deuxième postulat.

La suite de la démarche consistait simplement à appliquer, pour chacun des niveaux, les résultats des analyses factorielles à la valeur atteinte par chaque critère sur chaque spécialité. De cette façon, il fut possible de calculer, sur l'indice de rendement, la valeur correspondant à chaque spécialité.

Approche utilisée à partir des résultats de Relance 1976

Pour Relance 1976, nous conservons, de façon générale, la même approche et les mêmes postulats. C'est donc dire que nous tentons de cerner la notion de "situation avantageuse" sensiblement de la même façon, c'est-à-dire en privilégiant le recours à plusieurs critères et en tenant compte à la fois des différences relatives entre les effets des divers critères ainsi de leurs interrelations.

Là où les deux approches se différencient, c'est en ce qui concerne la définition des unités d'analyse. A l'occasion des travaux de Relance 1975, les unités d'analyse qui avaient été retenues étaient les spécialités comme telles. C'est ainsi que les analyses factorielles étaient effectuées à partir de données calculées pour les spécialités de chaque niveau. Cette approche, en termes d'agrégats, éliminait en quelque sorte les différences individuelles entre les sortants d'une même spécialité, et par le fait même, accentuait l'évidence des relations des 6 critères entre eux et aussi entre chacun et l'indice de rendement qui leur était sous-jacent. Toutefois, malgré ses avantages, cette méthode comporte aussi ses inconvénients. En premier lieu, et ce n'est pas là le moindre, il n'y a aucune espèce d'équivalence entre des corrélations calculées à partir d'agrégats et des corrélations calculées à partir d'individus, sinon que

celles-là ont tendance à s'accroître en fonction de l'importance numérique des agrégats (1). En second lieu, compte tenu que l'indice de rendement était calculé pour les spécialités et non pas pour les individus sortis de chacune des spécialité, il était impossible de pousser l'analyse plus loin. Par exemple, il était impossible de dire de quelle façon pouvait varier l'indice de rendement de chaque spécialité selon les régions.

Pour pallier ces deux principaux inconvénients liés à l'utilisation d'agrégats, nous avons décidé que ce seraient les individus eux-mêmes et non pas les spécialités qui constitueraient les unités d'analyse.

---

(1) Pour plus de détail sur ce type de problème, on pourra consulter: Robinson, "Ecological correlations and the behavior of individuals" American Sociological Review, 1950, pp: 351-3

Critères utilisés pour chacun des niveaux scolaires

Etant donné que le questionnaire Relance 1976 nous donnait accès à un ensemble plus considérable d'informations sur la situation de travail (1) des sortants des spécialités professionnelles, nous avons tenté d'accroître la précision de l'indice de rendement en augmentant, pour chacun des niveaux, le nombre des critères pouvant rendre compte le mieux possible de la situation de travail dans son ensemble. Le nombre de critères introduits dans l'analyse factorielle est donc passé de 6 qu'il était pour l'étude de la Relance 1975 à 10 pour la Relance 1976. Les dix critères dont nous avons tenu compte pour chacun des individus exerçant un emploi à temps plein sont les suivants:

1- L'obtention d'un diplôme (2)

2- La difficulté à obtenir l'emploi actuel

3- La durée de la recherche de l'emploi (le nombre de semaines de recherche)

4- La durée de l'exercice de l'emploi (le nombre de mois dans l'exercice de l'emploi)

5- Le salaire hebdomadaire moyen

6- La correspondance études-travail

7- La suffisance de la préparation scolaire

---

(1) Voir la troisième section du questionnaire

(2) L'obtention d'un diplôme n'est pas considéré, au niveau secondaire, en raison du fait qu'à ce niveau, tous les sortants sont détenteurs d'un diplôme.

8- L'exclusivité fonctionnelle du domaine d'études

9- L'intérêt manifesté à l'endroit de l'emploi exercé

10- L'exposition à une situation de chômage depuis la fin des études

A partir des relations qui existent entre ces 10 critères (9 pour le niveau secondaire), il est possible de dégager un facteur commun permettant de rendre compte de l'ensemble des variations que nous observons entre les individus engagés dans une situation de travail à temps plein. Ce facteur commun est en quelque sorte un nouveau critère qui synthétise toute l'information contenu dans les critères de départ.

Si chaque critère possédait la même importance, les individus obtenant une valeur élevée sur l'indice de rendement devraient posséder les caractéristiques générales suivantes:

1- ils seraient détenteurs d'un diplôme (1)

2- ils n'auraient pas connu de difficulté à obtenir l'emploi qu'ils exercent

3- la durée de la recherche de leur emploi aurait été brève

4- ils exerceraient leur emploi depuis plusieurs mois

5- leur salaire hebdomadaire serait élevé

6- leur travail correspondrait aux études qu'ils ont faites

7- ils jugeraient leur préparation scolaire suffisante

---

(1) pour le niveau collégial seulement.

8- le domaine de leur spécialité serait le seul à pouvoir préparer un étudiant au travail qu'ils exercent

9- ils devraient manifester un intérêt marqué à l'endroit de leur travail

10- ils n'auraient pas connu de période de chômage depuis la fin de leurs études

Par contre, les individus obtenant une valeur faible sur l'indice de rendement posséderaient les caractéristiques opposées sur chacun des 10 critères (sur chacun des 9 critères pour le niveau secondaire).

Signification de l'indice de rendement au niveau secondaire

Il ressort des travaux (analyses factorielles) effectués pour les diplômés du secteur professionnel long au niveau secondaire que, ainsi qu'il était facile de le prévoir, trois critères (la difficulté à trouver de l'emploi, la durée de la recherche de l'emploi ainsi que l'exposition à une situation de chômage) influent négativement sur l'indice de rendement. En d'autres termes, si un sortant a connu de la difficulté à trouver son emploi, s'il a mis beaucoup de temps à trouver ce même emploi et s'il a vécu une période de chômage depuis la fin de ses études, il aura tendance à obtenir une valeur faible sur l'indice de rendement. Une situation inverse par rapport à ces trois critères produira l'effet contraire. Les six autres critères influent positivement sur l'indice de rendement. Par exemple, si la durée de l'exercice de son emploi est longue, si son salaire est élevé, s'il y a correspondance entre ses études et la nature de son emploi, si sa préparation scolaire est jugée satisfaisante, si son domaine d'études est jugé indispensable à l'exercice de son travail et s'il manifeste de l'intérêt à l'endroit de son travail, il aura tendance à obtenir une valeur élevée sur l'indice de rendement.

Toutefois, comme nous l'avons précisé, la valeur qu'obtient un étudiant sur l'indice de rendement ou sur le critère synthétique dépend largement de l'influence relative de chaque

critère. C'est pourquoi il importe de préciser la réalité que recouvre la notion de l'influence relative (1). Pour ce faire, supposons une échelle partant de -1 (définissant une influence négative parfaite) passant par 0 (définissant une absence totale d'influence) et allant jusqu'à +1 (définissant une influence positive parfaite).

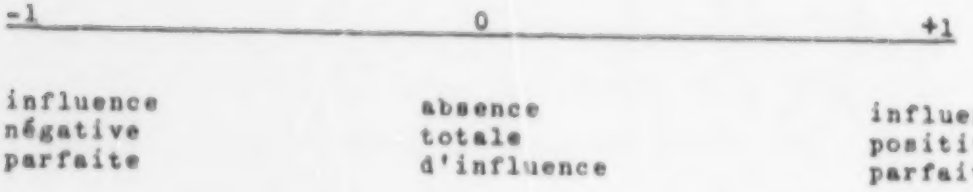

Pour illustrer la nature du phénomène de l'inégalité des influences, il suffit de situer sur cet intervale chacun des 9 critères utilisés en tenant compte de l'importance de leur influence respective.

(1) Lorsque nous parlons de l'influence relative, il s'agit de l'influence propre de chaque critère une fois éliminée l'influence résultant des relations qui existent entre chaque critère.

Niveau de l'importance relative de chaque critère sur l'indice de rendement des sortants du niveau secondaire

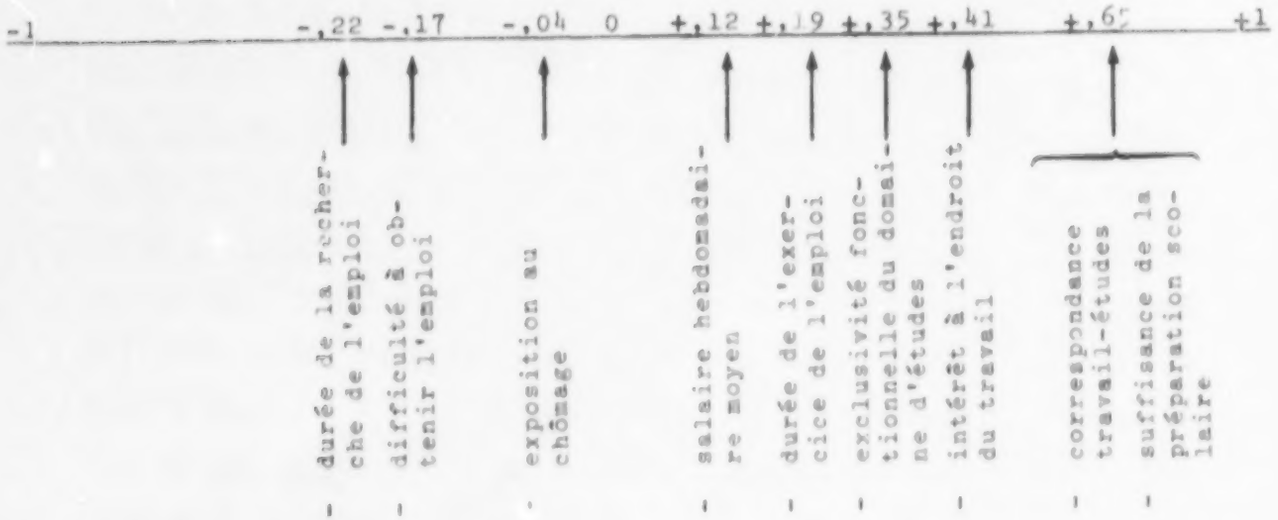

Nous retrouvons à gauche du point 0 les trois critères exerçant une influence négative. Comme l'importance absolue de l'influence s'accroît à mesure que l'on s'écarte du point médian, on remarque facilement que l'indice de rendement est plus sensible à la durée de la recherche et à la difficulté d'obtenir l'emploi qu'à l'exposition au chômage. En effet, l'influence de la durée de la recherche de l'emploi est 5,5 fois plus importante que celle de l'exposition au chômage. (-,22 comparativement à -,04). Pour ce qui est de l'influence de la difficulté à obtenir l'emploi, elle est 4,25 fois plus importante que celle de l'exposition au chômage (-,17 comparativement à -,04).

REMARQUE

Lorsque nous disons que l'influence de la difficulté à obtenir l'emploi actuel est 4,25 fois plus importante que celle de l'exposition au chômage, (-,17 comparativement à -,04) nous n'entendons pas par là qu'il est préférable d'être exposé au chômage que de rencontrer de la difficulté à dénicher un emploi. En effet, la difficulté rencontrée pour obtenir l'emploi actuel n'est pas nécessairement assimilable à une situation de chômage. Un étudiant peut chercher un emploi alors qu'il est encore aux études ou alors qu'il exerce un autre emploi; dans ce cas, la difficulté qu'il rencontre à obtenir un emploi n'a rien à voir avec l'exposition au chômage. D'un autre côté, l'expérience d'une situation de chômage n'est pas nécessairement reliée à la recherche de l'emploi actuel. Cette situation de chômage peut être survenue à n'importe quel moment entre la fin des études et le moment de répondre au questionnaire. De plus, rien n'indique qu'elle fut immédiatement antécédente à l'emploi actuel.

Donc, lorsque nous disons que l'influence de la difficulté à obtenir l'emploi actuel est 4,25 fois plus importante que celle de l'exposition au chômage, il faut comprendre que le critère "difficulté à obtenir l'emploi" est 4,25 fois plus relié aux neuf autres critères que ne l'est le critère "exposition au chômage".

Considérons maintenant les six critères situés à droite du point médian. Nous découvrons que l'importance des influences positives s'accroît lorsque nous passons du salaire hebdomadaire moyen (+,12) à la correspondance études-travail (+,65) et à la suffisance de la préparation scolaire (+,65) en passant par la durée de l'exercice de l'emploi (+,19), par l'exclusivité fonctionnelle du domaine d'études (+,35) et par l'intérêt manifesté à l'endroit du travail (+,41). Nous remarquons que ce sont la correspondance études-travail ainsi que la suffisance de la préparation scolaire qui exercent les influences les plus importantes (+,65). L'influence de chacun de ces deux critères est entre autres de 5, 4 fois plus importante que celle du salaire (+,65 comparativement à +,12) et de 3,4 fois plus importante que celle de la durée de l'exercice de l'emploi (+,65 comparativement à +,19). C'est donc dire qu'à toutes fins pratiques, nous constatons le caractère prépondérant de l'influence exercée à la fois par la correspondance études-travail et par la suffisance de la préparation scolaire.

Reprenant ensuite pour chaque sortant du secteur professionnel long, au niveau secondaire, les poids propres à chacun des 9 critères considérés et appliquant ces poids à l'état de chaque critère pour chaque individu, il est possible de calculer la valeur obtenue par chacun de ceux-ci sur l'indice de rendement. Pour obtenir finalement la valeur de l'indice de rendement d'une spécialité donnée, il s'agissait simplement de calculer la moyenne des valeurs obtenues par les sortants de cette spécialité. C'est de cette façon qu'est obtenue la valeur de chaque

spécialité sur l'indice de rendement qui figure en 20e colonne des statistiques présentées en deuxième partie de ce document.

Considérant maintenant la façon dont se distribuent les moyennes d'indice des 65 spécialités professionnelles du niveau secondaire pour lesquelles un tel calcul est possible, nous pouvons repérer facilement celles qui se situent au delà et en deçà de la moyenne générale (1). C'est ainsi que 32 spécialités professionnelles sont caractérisées par des valeurs moyennes supérieures à 100, alors que les 33 autres sont caractérisées par des valeurs moyennes inférieures à 100.

Même si ce point de repère permet de classer grossièrement chacune des spécialités professionnelles du niveau secondaire en termes de la situation que doivent expérimenter leurs groupes respectifs de sortants, les interprétations qu'on pourra tirer de ces chiffres devraient être guidées par une extrême prudence. En effet, même si les variations de l'indice de rendement dépendent significativement plus ($F = 3,45$) des variations que nous observons entre les moyennes des spécialités que celles que nous observons entre les individus des mêmes spécialités, il n'en demeure pas moins que les comparaisons, deux à deux, peuvent être hasardeuses (2).

---

(1) Nous avons fait en sorte que la moyenne générale de la distribution des valeurs individuelles soit égale à 100 et que l'écart type de cette distribution individuelle soit égal à 30.

(2) Globalement les valeurs d'indice différentes que nous observons entre les spécialités sont davantage reliées aux spécialités qu'aux individus. Toutefois, cette règle ne vaut pas nécessairement lorsque nous comparons une spécialité avec une autre.

Signification de l'indice de rendement au niveau collégial

Pour ce qui est des sortants des différentes spécialités professionnelles du niveau collégial, l'indice de rendement (colonne No 20) procède des mêmes 9 critères utilisés pour le niveau secondaire auxquels nous avons ajouté celui se rapportant à l'obtention du diplôme.

La procédure que nous avons suivie pour dégager la dimension commune sous-jacente aux 10 caractéristiques des sortants du secteur professionnel au niveau collégial est en tous points identique à celle que nous avons présentée pour le niveau secondaire.

Le même type d'échelle s'étendant de -1 à +1 en passant par 0 permet de visualiser le sens et l'importance relative de chaque critère quant à la détermination de la valeur obtenue sur l'indice de rendement par chaque sortant du niveau collégial.

Niveau de l'importance relative de chaque critère sur l'indice de rendement des sortants du niveau collégial

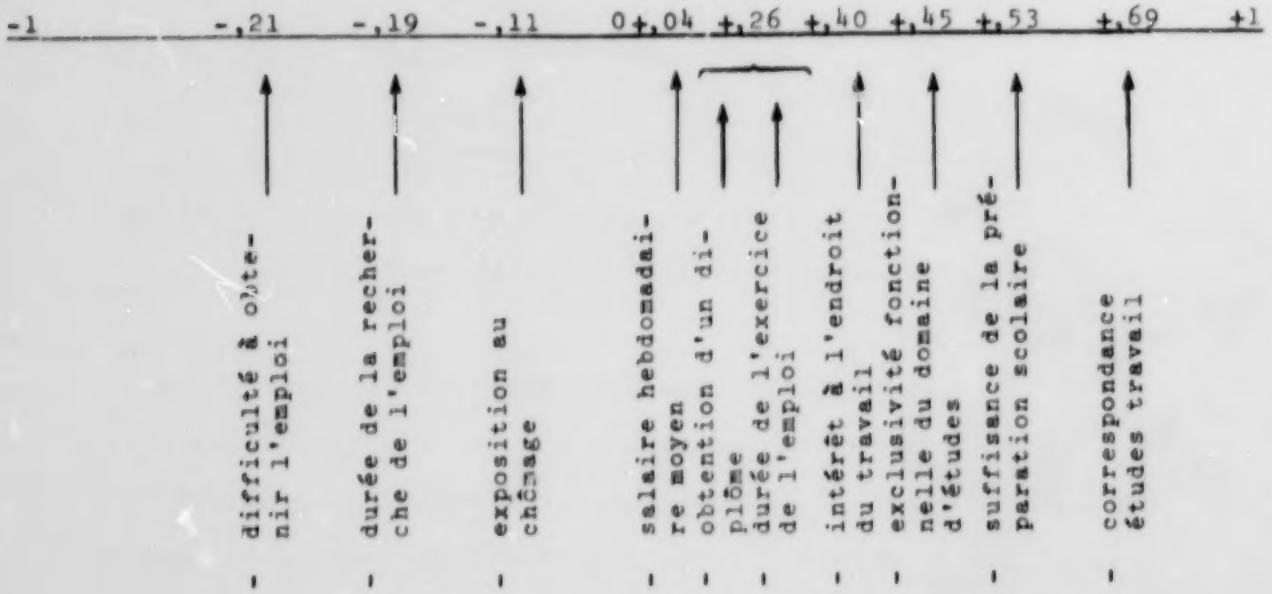

Considérant que la position de chaque critère rend compte de son importance relative, on constate que, de la même façon qu'au niveau secondaire, les 2 critères se rapportant à la difficulté d'obtenir l'emploi: la durée de la recherche de l'emploi et l'exposition au chômage, sont situés à gauche du point 0 et exercent une influence négative sur l'indice de rendement du niveau collégial. Toutefois, il apparaît que l'influence de la difficulté à obtenir l'emploi est presque équivalente à celle de la durée de la recherche de l'emploi comme telle (-,21 comparativement à -,19) et est presque deux fois plus importante que celle de l'exposition au chômage (-,21 comparativement à -,11).

Considérant maintenant les 7 critères situés à droite du point médian, nous constatons que l'importance des influences positives s'accroît à mesure que nous nous déplaçons vers la droite. En effet, lorsque nous passons du salaire, dont l'influence semble presque nulle (+,04), à la correspondance études-travail, (+,69) l'importance de l'influence ne cesse de croître. De la même façon qu'au secondaire, l'influence de la correspondance études-travail semble déterminante. En fait, elle est 17 fois supérieure à celle du salaire, 2,6 fois supérieure à celle de l'obtention du diplôme et à celle de la durée de l'exercice de l'emploi, 1,7 fois supérieure à celle de l'intérêt manifesté à l'endroit du travail, 1,5 fois supérieure à celle de l'exclusivité fonctionnelle du domaine d'études et finalement 1,3 fois supérieure à celle de la suffisance de la préparation scolaire.

Reprenant finalement pour chaque sortant du secteur professionnel au niveau collégial les poids propres à chacun des 10 critères considérés et appliquant ces poids au niveau de chaque caractéristique pour chaque individu, nous déterminons la valeur obtenue par chacun de ceux-ci sur l'indice de rendement. De la même façon que pour le niveau secondaire, l'indice de rendement d'une spécialité donnée s'obtient, au niveau collégial, en calculant la moyenne des valeurs obtenues par les sortants de cette spécialité.

Considérons maintenant la façon dont se distribuent les moyennes d'indice des 48 spécialités professionnelles du

niveau collégial pour lesquelles ce calcul est possible: il apparaît que 24 de celles-ci se situent au-delà de 100 et que 24 se situent en deçà de 100.

Même si, comme au secondaire, ce point de repère permet de situer globalement chacune des spécialités professionnelles du niveau collégial en termes de la situation à laquelle sont exposés les groupes de sortants de chaque spécialité, la prudence devrait être maintenue constante dans toutes les interprétations de ces statistiques. Car, même si, comme au niveau secondaire, les variations de l'indice de rendement semblent significativement plus ($F = 20,6$) reliées aux différences de moyennes entre les spécialités qu'aux différences entre les individus des mêmes spécialités, on ne peut pas conclure nécessairement à la différence significative entre les moyennes de deux spécialités particulières.

* * *

CINQUIEME PARTIE

INDICE DE RENDEMENT DES SPECIALITES PROFESSIONNELLES DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL SELON LES REGIONS

NIVEAU SECONDAIRE / SPECIALITES ROFESSIONNELLES	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											ENSEMBLE DU QUÉBEC
	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	
101 Réceptionniste	100,0	-	69,4	-	-	111,6	98,1	65,5	108,1	104,9	-	86,4
102 Commis en alimentation	-	42,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42,5
103 Secrétaire médicale	106,4	115,3	83,7	127,2	72,9	93,9	83,1	108,9	113,0	-	-	96,6
104 Secrétaire juridique	78,5	-	95,2	81,4	116,9	104,8	86,8	81,7	118,0	104,4	-	93,9
105 Infirmière auxiliaire	116,8	100,8	105,3	97,0	100,5	109,5	109,2	116,4	116,4	125,0	119,5	108,1
106 Agent de commercialisation	87,2	108,7	58,2	-	-	76,6	-	107,9	-	-	-	87,7
107 Opérateur en informatique	-	-	80,3	-	58,8	76,6	-	-	95,4	-	-	81,2
108 Commis comptable	117,2	94,4	69,2	108,3	85,2	85,9	97,1	110,2	105,6	-	-	92,5
109 Secrétaire de service	99,6	74,5	106,9	100,9	97,6	89,3	105,7	113,3	109,9	-	-	105,0

NIVEAU SECONDAIRE / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	INDICE DE REMPLACEMENT SELON LES REGIONS											ENSEMBLE DU QUÉBEC
	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	
110 Sténo-dactylo	-	75,7	104,4	-	-	103,0	110,2	103,1	107,0	6,1	118,5	103,3
111 Commis de bureau	87,3	-	77,7	106,6	98,1	88,9	100,2	99,9	115,0	98,5	-	97,3
126 Garde-forestier	85,7	110,0	116,0	-	59,0	-	-	-	95,3	115,6	-	101,6
200 Electricité et communication	12,0	111,2	82,3	51,9	113,4	82,8	-	117,4	112,9	-	-	85,9
201 Electronique industrielle	-	96,1	-	-	119,9	120,1	85,3	77,2	-	-	-	90,1
202 Service d'appareils électroniques	-	85,8	102,5	73,5	-	76,3	72,5	69,1	-	-	-	84,5
203 Electricité, montage, contrôle	104,5	62,1	92,2	87,1	105,7	126,5	107,1	104,0	66,0	122,4	100,0	93,7
205 Appareils électro-ménagers	-	-	-	-	-	-	-	106,2	-	-	-	106,2
206 Machines distributrices	-	-	-	-	-	-	126,7	-	-	-	-	126,7

NIVEAU SECONDAIRE	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											
SPECIALITES ROFESSIONNELLES	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	ENSEMBLE DU QUÉBEC
208 Ajustage mécanique	-	117,3	89,6	91,1	82,3	91,1	106,1	103,3	-	-	112,6	96,6
209 Mécanique d'entretien	-	94,6	-	-	-	-	-	107,6	-	-	-	102,0
211 Mécanique machines de bureau	-	-	-	-	-	125,0	-	107,8	-	-	-	111,3
212 Horlogerie	-	-	-	116,2	-	-	-	125,6	-	-	-	118,5
213 Outillage	-	-	-	117,0	-	-	114,5	-	-	-	-	115,3
216 Soudure	86,6	118,2	95,8	95,9	95,2	118,5	116,7	-	-	-	-	103,4
217 Tôlerie industrielle	-	-	102,7	69,3	117,7	-	57,8	79,1	-	-	-	89,0
219 Mécanique de machines fixes	-	-	-	-	-	-	103,2	-	-	-	-	103,2
220 Mécanique de plomberie et chauffage	-	48,6	106,2	76,4	-	-	-	-	-	-	-	84,4

NIVEAU SECONDAIRE / SPECIALITES ROFESSIONNELLES	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											ENSEMBLE DU QUÉBEC
	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	
221 Réfrigération et air conditionné	-	66,9	-	26,8	-	-	115,8	93,7	119,9	-	-	82,9
223 Mécanique en énergie fluide	-	-	-	113,6	-	-	-	-	-	-	-	113,6
224 Mécanique automobile	116,6	116,6	110,8	95,4	77,2	107,4	95,2	87,4	122,6	-	115,1	100,5
225 Mécanique diésel	116,7	93,8	108,1	116,1	115,0	-	95,0	-	-	35,4	-	103,0
226 Machinerie lourde	-	-	77,3	114,2	-	-	114,8	-	-	37,0	120,1	105,5
227 Carrosserie	-	-	7,3	-	-	121,6	-	101,4	-	-	-	89,1
228 Fibre de verre	-	-	-	-	-	-	-	52,4	-	-	-	52,4
229 Construction	116,9	118,0	79,4	122,9	104,5	96,7	91,0	-	-	-	-	91,6
231 Fabrication industrielle du meuble	-	-	-	-	-	80,6	122,1	127,5	-	-	-	110,1

NIVEAU SECONDAIRE	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											
SPECIALITES ROFESSIONNELLES	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	ENSEMBLE DU QUÉBEC
233 Finition industrielle du meuble	-	-	-	-	-	-	98,8	103,9	-	-	-	100,9
237 Coupe de viande	-	112,1	-	-	-	-	124,4	-	-	-	-	118,3
238 Service de table	-	123,1	-	110,1	-	108,4	-	-	-	-	-	114,2
239 Cuisine professionnelle	-	52,1	104,7	75,2	114,5	85,2	105,5	110,3	-	-	-	98,9
241 Coiffure pour dames	96,2	85,5	116,4	99,8	54,8	111,9	104,9	111,8	-	-	-	102,5
242 Coiffure pour hommes	118,1	-	-	-	-	-	-	116,4	-	-	-	116,7
243 Esthéticienne	-	102,4	79,0	87,7	24,6	94,4	-	93,7	124,5	-	-	87,5
244 Couture pour dames	-	-	-	87,4	123,3	49,9	72,9	106,1	-	-	-	89,8
246 Auxiliaire en aménagement intérieur	-	-	76,4	-	-	108,4	117,4	-	-	-	-	107,4

NIVEAU SECONDAIRE	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											
SPECIALITES ROFESSIONNELLES	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	ENSEMBLE DU QUÉBEC
247 Etalagiste	-	-	92,7	-	-	-	-	-	-	-	-	92,7
248 Photographie	-	-	-	104,6	-	-	-	-	-	-	-	104,6
251 Photolithographie	-	-	-	-	-	74,8	-	77,5	96,3	-	-	81,5
252 Composition typographique	-	-	69,2	-	-	-	-	126,9	-	-	-	98,0
253 Impression	-	-	117,5	-	-	99,9	124,2	92,5	-	-	-	101,8
254 Dessin publicitaire	-	117,2	70,7	-	-	-	-	36,2	-	-	-	67,9
255 Dessin d'architecture et de structure	-	-	103,2	-	-	-	-	116,5	-	-	-	114,2
256 Dessin mécanique	-	-	-	-	-	43,9	-	87,2	-	-	-	78,6
257 Dessin technique	-	101,3	127,0	63,0	-	109,1	64,0	98,6	-	-	-	87,8

NIVEAU SECONDAIRE	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											
SPECIALITES ROFESSIONNELLES	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	ENSEMBLE
258 Dessin de cartographie	-	-	71,8	-	-	-	-	-	-	-	-	71,8
259 Arpentage topographie et construction	-	110,1	112,6	-	-	-	-	112,7	-	-	-	112,1
266 Tôlerie et ventilation	-	-	67,3	-	-	-	-	-	-	-	-	67,3
272 Agent de conservation	-	-	-	-	-	-	-	-	123,2	-	-	123,2
274 Mécanique d'auto-neige	-	-	78,1	-	-	-	-	-	-	-	-	78,1
279 Horticulture ornementale	-	-	117,0	-	-	-	-	-	-	-	-	117,0
280 Production animale	-	-	122,3	-	-	-	-	-	-	-	-	99,3
285 Appareils électroniques	-	-	-	-	-	-	-	100,1	-	-	-	100,1
288 Dessin technique et structure	-	-	-	-	-	-	-	80,3	-	-	-	80,3

NIVEAU SECONDAIRE	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											
SPECIALITES ROFESSIONNELLES	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	ENSEMBLE
616 Commis marchandise	-	-	-	-	-	-	-	113,5	-	-	-	113,5
ENSEMBLE	102,0	94,7	94,4	95,5	93,6	96,3	102,1	104,5	108,3	91,5	113,2	100,0

NIVEAU COLLEGIAL SPECIALITES PROFESSIONNELLES	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											ENSEMBLE DU QUEBEC
	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	
110 Techniques dentaires	-	-	-	-	-	-	107,8	125,2	-	-	-	110,2
111 Techniques d'hygiène dentaire	-	-	115,8	116,9	-	93,9	106,0	105,5	-	-	-	107,8
120 Techniques de diététique	93,9	97,4	89,8	95,3	-	-	94,8	73,4	-	-	-	87,3
140 Techniques médicales	122,0	127,9	109,0	115,5	122,9	113,5	118,4	111,2	-	-	-	113,8
141 Techniques inhalo-anesthésie	-	112,6	107,3	110,5	103,8	-	-	108,6	-	107,2	-	108,1
142 Techniques radiologie	93,8	-	118,6	-	101,2	-	-	108,8	-	-	-	109,2
144 Techniques de réadaptation	-	118,9	-	-	94,4	128,1	-	110,8	-	-	-	111,5
145 Techniques des sciences naturelles	-	69,0	94,5	-	-	-	-	57,7	-	-	85,2	79,0
152 Technologie agricole	-	105,8	-	113,4	-	-	-	-	-	-	-	110,9

NIVEAU COLLEGIAL	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	ENSEMBLE DU QUEBEC
180 Techniques infirmières	116,8	87,3	106,6	118,5	115,6	127,1	106,1	115,0	108,1	116,7	108,9	113,2
190 Techniques forestières	104,9	-	105,6	-	-	-	-	-	-	83,5	-	103,6
210 Technique de chimie industrielle	129,7	76,6	107,8	84,1	-	79,2	83,9	97,4	-	-	-	90,2
211 Techniques des matières plastiques	-	-	-	-	-	-	-	110,3	-	-	-	110,3
220 Techniques de l'architecture	-	-	-	-	-	-	-	96,8	-	-	-	96,8
221 Techniques du bâtiment, travaux publics	59,0	104,6	104,8	106,2	95,5	103,4	-	-	-	95,9	-	100,9
230 Techniques cartogéodésiques	-	-	110,2	-	-	-	-	120,9	111,5	-	-	113,4
232 Techniques du papier	-	-	-	110,6	-	-	-	-	-	-	-	110,6
233 Meuble et bois ouvré	-	-	-	112,5	-	-	-	-	-	-	-	112,5

NIVEAU COLLEGIAL / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	INDICE DE REMDEMENT SELON LES REGIONS											ENSEMBLE DU QUEBEC
	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	
240 Techniques du génie civil	110,0	115,1	96,3	117,2	114,2	114,0	-	94,6	-	-	99,7	104,2
241 Technologie de la mécanique	84,9	111,7	103,0	97,1	85,6	-	63,6	69,2	-	-	-	84,9
243 Electrotéchnique	-	121,2	82,2	95,2	48,0	37,2	106,5	89,0	114,6	107,3	-	93,1
244 Technologie physique	-	-	80,3	-	-	-	-	-	-	-	-	80,3
245 Mécanique du bâtiment	93,0	114,7	122,6	-	-	-	-	93,9	-	-	-	104,7
251 Techniques du textile	-	-	-	51,2	-	-	68,5	-	-	-	-	67,4
260 Techniques, air eau, assainissement	-	-	-	-	-	-	-	107,8	-	-	-	107,8
270 Techniques de la métallurgie	-	-	-	70,0	-	-	105,1	37,0	-	-	-	64,8
271 Technologies minérales	-	-	87,7	-	-	-	-	84,8	-	113,1	-	97,6

NIVEAU COLLEGIAL	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	ENSEMBLE DU QUEBEC
280 Aéronautique	-	112,0	-	-	-	-	73,5	-	-	-	-	86,3
310 Techniques auxiliaires de la justice	86,0	-	91,4	109,6	-	98,0	-	97,6	94,0	-	-	97,1
322 Techniques familiales	-	-	73,5	-	-	-	-	86,2	-	-	-	79,5
351 Techniques d'éducation spécialisée	113,5	105,1	109,3	99,1	42,5	103,0	-	104,9	-	108,4	-	104,8
352 Techniques de la gérontologie	-	-	126,3	-	93,3	-	-	-	-	-	-	109,8
382 Techniques d'aménagement	70,6	85,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	77,8
388 Assistance sociale	100,9	60,3	55,8	65,4	53,9	93,4	104,2	84,0	106,0	105,5	-	77,0
389 Techniques des communications	-	80,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80,0
390 Bibliotechnique	37,6	100,3	97,0	-	96,2	98,4	-	105,6	105,2	-	-	97,8

NIVEAU COLLEGIAL / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											ENSEMBLE DU QUEBEC
	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	
391 Techniques de loisirs	81,5	-	83,9	96,7	-	-	82,5	95,8	-	-	-	90,9
410 Techniques administratives	103,7	92,3	80,3	98,1	104,0	92,5	108,2	86,1	67,1	116,4	77,7	91,5
411 Archives médicales	-	-	-	-	-	-	-	121,1	-	-	-	121,1
412 Secrétariat	104,3	-	102,9	97,1	-	-	94,1	98,0	88,0	-	-	98,7
413 Administration et coopération	-	-	77,9	-	-	-	-	-	-	-	-	77,9
420 Informatique	116,7	-	97,3	64,3	114,9	-	109,3	104,2	126,6	-	-	101,9
430 Techniques hôtelières	-	-	-	-	-	-	-	106,0	-	-	-	106,0
551 Musique	-	-	-	52,6	-	-	-	-	-	-	-	52,6
561 Théâtre professionnel	-	-	-	-	-	62,4	55,7	6,9	-	-	-	48,6

NIVEAU COLLEGIAL SPECIALITES PROFESSIONNELLES	INDICE DE RENDEMENT SELON LES REGIONS											ENSEMBLE DU QUEBEC
	10 Bas-St-Laurent Gaspésie	20 Saguenay Lac St-Jean	30 Québec	40 Trois-Rivières	50 Cantons de L'Est	61 Montréal Nord	62 Montréal Sud	63 Montréal Ile	70 Outaouais	80 Nord-Ouest	90 Côte Nord	
570 Arts appliqués	2,4	-	115,8	94,6	-	-	-	100,0	-	-	-	97,4
580 Impression	-	-	-	-	-	-	-	100,3	-	-	-	100,3
581 Communications graphiques	-	-	-	-	-	-	102,6	84,1	-	-	-	85,4
ENSEMBLE	104,0	98,0	96,6	100,2	102,4	91,1	102,3	99,8	96,7	113,7	91,5	100,0

SIXIEME PARTIE

CONSIDERATIONS GENERALES

Au terme de cette étude, où nous avons tenté de cerner d'un peu plus près la situation des sortants des spécialités professionnelles, tant au niveau secondaire qu'au niveau collégial, nous avons été conduit à présenter un indice de rendement qui diffère sensiblement (autant par le contenu que par certains aspects de sa forme) de celui que nous avions présenté à partir des données de Relance 1975.

Pour ce qui est du contenu, nous avons tenté de prendre en considération un nombre plus important de critères pour évaluer la situation des sortants sur le marché du travail. C'est ainsi que l'indice de rendement mis au point pour le niveau secondaire résulte de l'utilisation de neuf critères, tandis que celui mis au point pour le collégial repose sur 10 critères. Au niveau collégial et au niveau secondaire, les critères ayant servi à construire les deux indices de rendement sont exactement les mêmes à une exception près. Au collégial, nous avons considéré le critère "obtention d'un diplôme", alors qu'au secondaire il n'était pas possible de prendre cette caractéristique en ligne de compte, car la spécialité professionnelle ne nous était connue que pour les seuls sortants diplômés.

C'est surtout en ce qui touche la forme que l'indice de rendement développé à partir des résultats de la Relance 1976 diffère le plus de celui que nous avions présenté dans le cadre des données de la Relance 1975.

La différence la plus importante se situe au niveau des unités d'analyse. En effet, alors que pour la Relance 1975 nous avions procédé à partir de résultats agrégés (c'est-à-dire calculés pour des spécialités), pour la Relance 1976 ce sont les sortants exerçant un emploi à temps plein, pris individuellement, qui ont servi d'unités d'analyse. Aux deux niveaux (secondaire et collégial), ce passage des résultats agrégés à des résultats individuels a pour effet de réduire l'importance des corrélations entre les critères et l'indice de rendement.

Un tel passage des données agrégées à des données individuelles et la réduction des corrélations qui s'ensuivit étaient nécessaires pour rendre possible la régionalisation de l'indice de rendement des spécialités professionnelles.

Un tel passage implique également que l'indice de rendement que nous présentons pour chacune des spécialités professionnelles des deux niveaux résulte d'un calcul indirect. La valeur de rendement d'une spécialité donnée prend la forme de la moyenne des valeurs calculées pour chacun de ses sortants qui sont engagés dans un travail à plein temps.

Pour ce qui est des interprétations qui peuvent être faites à partir des valeurs de chaque spécialité sur l'indice de rendement, nous nous devons de rappeler que ces interprétations doivent être guidées par la prudence. A cet égard, la prudence la plus élémentaire devrait consister à ne pas considérer les va-

leurs d'indice des spécialités de façon isolée, mais bien à tenir compte, pour chaque spécialité, de l'importance du groupe de sortants engagés dans un travail à temps plein et des autres statistiques qui apparaissent dans les tableaux présentés en deuxième partie de ce document. Il convient de plus de rappeler que l'indice de rendement calculé à partir des données de la Relance 1976 ne concerne que les individus qui exercent un travail à temps plein et n'est absolument pas comparable à celui calculé à partir des informations recueillies dans le cadre de la Relance 1975. Les différences dans le contenu et dans la forme des deux indices interdisent formellement toutes comparaisons d'une année sur l'autre (1).

Finalement, si nous considérons les statistiques régionales présentées dans la cinquième partie, nous devons formuler les mêmes réserves. Compte tenu du fait que pour parvenir à ce niveau de raffinement nous avons dû distribuer les sortants de chaque spécialité dans chacune des régions, il en résulte que dans la majorité des cas, la valeur d'indice de rendement obtenue par une spécialité donnée dans une région donnée repose sur un nombre relativement restreint d'individus.

Quoi qu'il en soit des précautions qu'il faut prendre en interprétant ces statistiques, il convient de rappeler, comme l'an dernier, que cet instrument peut être considéré comme relativement précis pour les trois raisons suivantes:

---

(1) Une autre étude actuellement en cours et qui procède à partir des résultats des Relances 1973, 1974, 1975 et 1976, fournira tous les éléments nécessaires à ce type de comparaisons.

1- parce qu'il repose sur des ensembles de 9 et de 10 critères et non pas seulement sur un, deux ou trois critères;

2- parce que ce sont les réponses des sortants eux-mêmes qui ont permis d'établir le niveau atteint par chaque critère sur chaque spécialité;

3- parce que le modèle d'analyse que nous avons utilisé permet à la fois de définir clairement les contenus des indices proposés et de déterminer, de façon précise et pour chaque niveau, l'importance relative de chaque critère quant à la composition de l'indice de rendement.

Cependant, nous nous devons quand même de souligner que ces statistiques et cette mesure de rendement qui en est déduite ne doivent pas être considérées comme des réponses infaillibles et définitives à toutes les questions. Il ne faut pas non plus minimiser tous les efforts que font les commissions scolaires, les bureaux régionaux du ministère québécois du Travail et de la Main-d'Oeuvre, le ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration de même que plusieurs établissements d'enseignement pour connaître et évaluer la façon selon laquelle s'effectue le passage de l'école, ou du collège, au marché du travail.

* * *

ANNEXE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

QUESTIONNAIRE RELANCE 1976

DIRECTIVES

Voici quelques directives sur la façon de remplir le questionnaire.

Soulignons d'abord qu'il ne s'agit pas d'un test: il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui nous intéresse, c'est que vous nous fournissiez des renseignements précis sur chacun des aspects qui vous concernent.

Dans la plupart des cas, vous n'avez qu'à encercler le chiffre qui correspond à votre réponse.

Exemples:

1. L'an dernier, étiez-vous inscrit(e) dans une institution scolaire?

   (1) Oui
   2 Non

2. A qui feriez-vous appel, en premier et en second lieu, si vous étiez témoin d'un accident où il y a des blessés?

   N'encerclez qu'un seul chiffre dans chaque colonne

	En premier lieu	En second lieu
à un avocat?	1	1
aux pompiers?	2	2
à la police?	(3)	3
au garagiste?	4	4
à un agent d'assurances?	5	5
à un médecin?	6	(6)

Dans d'autres cas, vous aurez à écrire un nombre ou un chiffre.

Exemple:

3. Combien avez-vous de périodes de cours en moyenne chaque semaine?

   Supposons que vous ayez 12 périodes de cours

   (12) inscrivez le nombre de périodes de cours par semaine
   ↑
   └——— vous écrivez 12 entre les parenthèses.

FIN DES EXEMPLES

IMPORTANT

Pour répondre au questionnaire le plus correctement possible, vous avez avantage à répondre aux questions au fur et à mesure (dans l'ordre). En principe, vous devez répondre à toutes les questions, à moins qu'une flèche vous indique de sauter certaines questions.

FIN DES DIRECTIVES

COMMENCEZ À RÉPONDRE À LA QUESTION 1, PAGE SUIVANTE

PREMIERE SECTION

Pour débuter, nous souhaiterions obtenir certaines informations concernant les études que vous avez faites l'an dernier

			(1-3)
			(4-6)
			(7-9)

1. L'an dernier (pendant l'année scolaire 1974-75) à quel secteur et à quel niveau scolaire étiez-vous inscrit(e)?

		1	(10)
1--	Secteur général, niveau secondaire	1	(11)
2--	Secteur général, niveau collégial	2	
3--	Secteur professionnel, niveau collégial	3	
4--	Secteur professionnel court, niveau secondaire	4	
5--	Secteur professionnel long, niveau secondaire	5	
6--	Je n'étais pas aux études	6	
		9	

RETOURNEZ CE QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE LE PLUS TOT POSSIBLE
MERCI DE VOTRE COLLABORATION

2. Avez-vous obtenu un diplôme (certificat) pour les études que vous avez faites l'an dernier?

1--	Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 4	1	(12)
2--	Non	2	
8--	Je ne sais pas → PASSEZ A LA QUESTION NO 4	8	
		9	

3. Parmi les raisons suivantes, quelle est celle qui explique le mieux le fait que vous n'ayez pas obtenu de diplôme ou de certificat?

1--	J'ai subi un ou plusieurs échecs aux examens	1	(13)
2--	J'ai quitté l'école ou le collège avant la fin de l'année	2	
3--	Je n'étais pas à un niveau (dans une classe) où on reçoit un diplôme	3	
4--	Aucune de ces raisons	4	
8--	Je ne sais pas	8	
		9	

4. Que vous ayez ou non quitté l'école ou le collège avant la fin des cours, à quel moment s'est terminée <u>votre année scolaire 1974-75</u>?

1--	Entre septembre et décembre 1974	1	(14)
2--	Entre janvier et mars 1975	2	
3--	En avril 1975	3	
4--	En mai 1975	4	
5--	En juin 1975	5	
6--	Après juin 1975	6	
8--	Je ne sais pas	8	
		9	

5. De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e), très insatisfait(e) des études que vous avez faites l'an dernier?

1--	Très satisfait(e)	1	(15)
2--	Satisfait(e)	2	
3--	Insatisfait(e)	3	
4--	Très insatisfait(e)	4	
8--	Je ne sais pas	8	
		9	

<u>REMARQUE</u>: De façon plus précise, nous désirons que vous nous indiquiez votre degré de satisfaction par rapport à chacun des aspects mentionnés dans les questions qui suivent.

6. Jusqu'à quel point avez-vous été satisfait(e) de <u>l'atmosphère générale de l'école ou du collège</u> que vous fréquentiez l'an dernier?

1--	Très satisfait(e)	1	(16)
2--	Satisfait(e)	2	
3--	Insatisfait(e)	3	
4--	Très insatisfait(e)	4	
8--	Je ne sais pas	8	
		9	

7. Jusqu'à quel point avez-vous été satisfait(e) du <u>contenu des cours</u> que vous avez suivis l'an dernier?

1-- Très satisfait(e)	1	(17)
2-- Satisfait(e)	2	
3-- Insatisfait(e)	3	
4-- Très insatisfait(e)	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

8. Jusqu'à quel point avez-vous été satisfait(e) de vos <u>résultats scolaires</u> de l'an dernier?

1-- Très satisfait(e)	1	(18)
2-- Satisfait(e)	2	
3-- Insatisfait(e)	3	
4-- Très insatisfait(e)	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

9. Jusqu'à quel point avez-vous été satisfait(e) de la <u>compétence des professeurs</u> qui vous ont enseigné l'an dernier?

1-- Très satisfait(e)	1	(19)
2-- Satisfait(e)	2	
3-- Insatisfait(e)	3	
4-- Très insatisfait(e)	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

10. Jusqu'à quel point avez-vous été satisfait(e) de <u>l'organisation des stages pratiques</u>?

1-- Très satisfait(e)	1	(20)
2-- Satisfait(e)	2	
3-- Insatisfait(e)	3	
4-- Très insatisfait(e)	4	
5-- Ne s'applique pas	5	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

11. Jusqu'à quel point avez-vous été satisfait(e) du service d'orientation de votre école ou de votre collège?

1-- Très satisfait(e)	1	(21)
2-- Satisfait(e)	2	
3-- Insatisfait(e)	3	
4-- Très insatisfait(e)	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

12. Jusqu'à quel point avez-vous été satisfait(e) de l'esprit de compréhension des autorités de votre école ou de votre collège?

1-- Très satisfait(e)	1	(22)
2-- Satisfait(e)	2	
3-- Insatisfait(e)	3	
4-- Très insatisfait(e)	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

13. Si c'était à refaire et que vous en aviez le choix fréquenteriez-vous la même école ou le même collège que l'an dernier?

1-- Oui certainement	1	(23)
2-- Oui probablement	2	
3-- Non probablement → PASSEZ A LA QUESTION NO 15	3	
4-- Non certainement	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

PASSEZ A LA QUESTION NO 14

14. Quelle sorte de choix seriez-vous porté(e) à faire?

S.V.P. LISEZ ATTENTIVEMENT LES REPONSES SUGGEREES

1--	Je préférerais fréquenter une autre école ou un autre collège public	1 (24)
2--	Je préférerais passer du secteur public au secteur privé	2
3--	Je préférerais fréquenter une autre école ou un autre collège privé	3
4--	Je préférerais passer du secteur privé au secteur public	4
5--	Je ne poursuivrais pas mes études	5
8--	Je ne sais pas	8
		9

PASSEZ A LA QUESTION NO 16

15. Suggéreriez-vous à un(e) ami(e) de s'inscrire à l'école ou au collège que vous fréquentiez l'an dernier?

1--	Oui sans hésitation	1 (25)
2--	Oui, mais avec une certaine hésitation	2
3--	Oui, mais avec beaucoup d'hésitation	3
8--	Je ne sais pas	8
		9

16. Si c'était à refaire et que vous en aviez le choix, vous orienteriez-vous de la même façon? c'est-à-dire choisiriez-vous le même secteur et la même spécialité?

1--	Oui certainement	1 (26)
2--	Oui probablement	2
3--	Non probablement → PASSEZ A LA QUESTION NO 21	3
4--	Non certainement	4
8--	Je ne sais pas	8
		9

→ PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

ATTENTION

- Si pendant l'année scolaire 1974-75, vous étiez au niveau secondaire, passez directement à la question NO 17.

- Si pendant l'année scolaire 1974-75, vous étiez au niveau collégial, passez directement à la question NO 19.

Pour ceux qui étaient au secondaire en 1974-75

17. Quelle sorte de décision seriez-vous porté(e) à prendre?

S.V.P. LISEZ ATTENTIVEMENT LES REPONSES SUGGEREES

1--	Je demeurerais au secteur professionnel, mais je changerais de spécialité	1 (27)
2--	Je préférerais m'inscrire au secteur professionnel plutôt qu'au secteur général	2
3--	Je préférerais m'inscrire au secteur général plutôt qu'au secteur professionnel	3
4--	Je cesserais d'étudier	4
8--	Je ne sais pas	8
	PASSEZ A LA QUESTION NO 21	9

18. Quelle spécialité professionnelle seriez-vous porté(e) à choisir?

NOTE: En vous référant à la liste NO 1 des spécialités professionnelles offertes au niveau secondaire, (consultez la fin du questionnaire) inscrivez le nom et le numéro de cette spécialité.

☐☐☐	_____	☐☐☐
NUMERO	NOM DE LA SPECIALITE EN LETTRES MOULEES S.V.P.	(28-30)

PASSEZ A LA QUESTION NO 21

Pour ceux qui étaient au collégial en 1974-75

19. Quelle sorte de décision seriez-vous porté(e) à prendre?

S.V.P. LISEZ ATTENTIVEMENT LES REPONSES SUGGEREES

1--	Je demeurerais au secteur général, mais je changerais de spécialité	1 (31)
2--	Je demeurerais au secteur professionnel, mais je changerais de spécialité	2
3--	Je préférerais plutôt m'inscrire au secteur professionnel	3
4--	Je préférerais plutôt m'inscrire au secteur général	4
5--	Je cesserais d'étudier	5
8--	Je ne sais pas	8
		9

PASSEZ A LA QUESTION NO 21

20. Quelle spécialité seriez-vous porté(e) à choisir?

NOTE: En vous référant à la liste des spécialités offertes au niveau collégial, (consultez la liste NO 2 à la fin du questionnaire) inscrivez le nom et le numéro de cette spécialité.

☐☐☐ NUMERO

_____ NOM DE LA SPECIALITE EN LETTRES MOULEES S.V.P.

☐☐☐ (32-34)

PASSEZ A LA QUESTION NO 21

DEUXIEME SECTION

Nous aimerions maintenant aborder un ensemble de questions touchant les démarches que vous avez faites en vue de poursuivre ou de reprendre vos études.

21. Avez-vous accompli des démarches en vue de poursuivre ou de reprendre vos études, que ce soit au niveau secondaire, au niveau collégial ou à l'université, en septembre 1975?

1-- Oui	1	(35)
2-- Non → PASSEZ A LA QUESTION NO 35	2	
	9	

22. A quel niveau ces démarches ont-elles été faites?

1-- Au niveau secondaire	1	(36)
2-- Au niveau collégial → PASSEZ A LA QUESTION NO 27	2	
3-- Au niveau universitaire → PASSEZ A LA QUESTION NO 27	3	
	9	

23. Parmi les raisons suivantes, quelle est celle qui explique le mieux vos démarches en vue de poursuivre ou de reprendre vos études de niveau secondaire?

(S.V.P. N'ENCERCLEZ QU'UNE SEULE REPONSE)

1-- Pour poursuivre normalement des études que j'avais commencées	1	(37)
2-- Pour renforcer certaines notes	2	
3-- Parce que j'ai changé d'orientation	3	
4-- Pour reprendre ou compléter une année incomplète	4	
5-- Parce que je ne trouvais pas de travail	5	
6-- Parce que je me trouvais trop jeune pour entrer directement sur le marché du travail	6	
7-- Aucune de ces raisons	7	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

24. Avez-vous pu reprendre ou poursuivre normalement vos études secondaires?

1-- Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 26 | 1 (38)
2-- Non | 2
9

25. Parmi les raisons suivantes quelle est celle qui explique le mieux que vous n'ayez pas repris ou poursuivi vos études secondaires?

1-- Ma demande d'admission a été refusée | 1 (39)
2-- Je m'y suis pris(e) trop tard | 2
3-- J'ai renoncé entre temps → PASSEZ A LA QUESTION No 35 | 3
4-- Aucune de ces raisons | 4
8-- Je ne sais pas | 8
9

PASSEZ A LA QUESTION NO 36

26. Dans quel établissement poursuivez-vous vos études secondaires?

1-- Dans la même école que l'an passé | 1 (40)
2-- Dans une autre école | 2
9

PASSEZ A LA QUESTION NO 40

27. Vous avez donc accompli des démarches en vue de poursuivre ou de reprendre des études collégiales ou universitaires.

En vous référant aux listes des programmes collégiaux et universitaires (consultez la liste No 2 ou la liste No 1 à la fin du questionnaire) pourriez-vous indiquer les numéros de programmes visés par vos démarches en tenant compte, s'il y a lieu, de votre 1er, 2e et 3e choix?

EXEMPLE: [0|5|0] = physique (université)

Numéros de programme

[ ][ ][ ] ← premier choix (41-43)

[ ][ ][ ] ← deuxième choix (44-46)

[ ][ ][ ] ← troisième choix (47-49)

28. Pourriez-vous indiquer, s'il y a lieu, le ou les numéros de programme auquel (auxquels) vous avez été refusé(e)?

(UTILISEZ LA MEME LISTE)

Numéro(s) du ou des programme(s) auquel (auxquels) vous avez été refusé(e)

[ ][ ][ ] ← numéro du programme (50-52)

[ ][ ][ ] ← numéro du programme (53-55)

[ ][ ][ ] ← numéro du programme (56-58)

29. Pourriez-vous indiquer, s'il y a lieu, le ou les numéros de programme auquel ou auxquels vous avez été accepté(e), mais auquel ou auxquels vous avez dû renoncer?

[ ][ ][ ] ← numéro de programme (59-61)

[ ][ ][ ] ← numéro de programme (62-64)

[ ][ ][ ] ← numéro de programme (65-67)

30. Auprès de combien d'établissements différents avez-vous accompli des démarches en vue de poursuivre ou de reprendre des études de niveau collégial ou universitaire?

( ) inscrivez le nombre d'établissements entre les parenthèses — (68)

8-- Je ne sais pas

9--

31. Avez-vous été accepté(e) par cet ou par un de ces établissements?

1-- Oui — 1 (69)

2-- Non → PASSEZ A LA QUESTION NO 36 — 2

9

32. A quel établissement d'enseignement avez-vous été accepté(e)?

En vous référant à la liste No 4 des établissements d'enseignement à la fin du questionnaire, pouvez-vous inscrire le numéro de l'établissement auquel vous avez été accepté(e)?

EXEMPLE: 4 6 (CEGEP DU VIEUX MONTREAL) — (70-71)

numéro de l'établissement auquel vous avez été accepté(e)

33. A quel programme d'études avez-vous été accepté(e)?

En vous référant à la liste No 2 ou à la liste No 3 des programmes collégiaux et universitaires, à la fin du questionnaire, pourriez-vous inscrire le numéro du programme auquel vous avez été accepté(e)?

numéro du programme auquel vous avez été accepté(e) — (72-74)

34. Actuellement, poursuivez-vous toujours vos études collégiales ou universitaires?

1-- Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 39 — 1 (75)

2-- Non — 2

9

35. Il y a différentes raisons de cesser d'étudier. Parmi les raisons suivantes, indiquez-en deux qui ont été les plus importantes pour vous.

(N'ENCERCLEZ QU'UN SEUL CHIFFRE DANS CHAQUE COLONNE)

		1ère raison	2e raison
a)	J'en avais assez d'étudier	01	01
b)	J'ai eu des échecs scolaires	02	02
c)	J'avais des raisons financières	03	03
d)	Je voulais voyager	04	04
e)	Mon cours était terminal	05	05
f)	Je n'avais pas une idée assez précise sur mon orientation: alors j'ai voulu prendre le temps d'y penser un peu	06	06
g)	A cause de la maladie	07	07
h)	J'ai eu une offre d'emploi	08	08
i)	Je devais aider à la maison	09	09
j)	Continuer d'étudier ne me garantissait pas davantage un emploi	10	10
k)	Je me suis marié(e)	11	11
l)	Aucune de ces raisons	12	12
m)	Je ne sais pas	98	98
		99	99

(76-77)

(78-79)

(1-3)

(4-6)

(7-9)

2 (10)

36. Prévoyez-vous reprendre ou poursuivre vos études un peu plus tard?

1-- Oui — 1 (11)

2-- Non — 2 → PASSEZ A LA QUESTION NO 41

8-- Je ne sais pas — 8

9

37. Dans combien de temps environ prévoyez-vous reprendre ou poursuivre vos études?

1-- D'ici 6 mois — 1 (12)

2-- Entre 6 mois et un an — 2

3-- Dans plus d'un an — 3

8-- Je ne sais pas encore — 8

9

38. Quel genre d'études prévoyez-vous reprendre ou poursuivre?

(S.V.P. LISEZ ATTENTIVEMENT LES REPONSES SUGGEREES)

1-- Des études régulières au niveau secondaire — 1 (13)

2-- Des études de niveau secondaire par des cours d'éducation aux adultes — 2

3-- Des études régulières au niveau collégial — 3

4-- Des études de niveau collégial par des cours d'éducation aux adultes — 4

5-- Des études régulières au niveau universitaire — 5

6-- Des études de niveau universitaire par des cours d'éducation permanente — 6

8-- Je ne sais pas — 8

9

PASSEZ A LA QUESTION NO 41

39. Combien de périodes de cours avez-vous par semaine?

( ) inscrivez le nombre de périodes de cours par semaine — □□ (14-15)

98-- Je ne sais pas

99--

30.A En général, à quel moment de la journée, ces cours ont-ils lieu?

1-- Surtout le jour — 1 (16)
2-- Surtout le soir — 2
3-- Le jour et le soir — 3
8-- Je ne sais pas — 8
9

40. De façon générale, diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de chacun des aspects suivants?

a) des résultats de vos démarches en vue de poursuivre ou de reprendre vos études?

1-- Très satisfait(e) — 1 (17)
2-- Satisfait(e) — 2
3-- Insatisfait(e) — 3
4-- Très insatisfait(e) — 4
8-- Je ne sais pas — 8
9

b) du programme de cours auquel vous vous êtes inscrit(e)?

1-- Très satisfait(e) — 1 (18)
2-- Satisfait(e) — 2
3-- Insatisfait(e) — 3
4-- Très insatisfait(e) — 4
8-- Je ne sais pas — 8
9

c) de vos résultats scolaires jusqu'à maintenant?

1-- Très satisfait(e) — 1 (19)
2-- Satisfait(e) — 2
3-- Insatisfait(e) — 3
4-- Très insatisfait(e) — 4
8-- Je ne sais pas — 8
9

d) de la <u>compétence de vos professeurs</u>?

1-- Très satisfait(e) — 1 (20)
2-- Satisfait(e) — 2
3-- Insatisfait(e) — 3
4-- Très insatisfait(e) — 4
8-- Je ne sais pas — 8
9

e) de la <u>possibilité d'acquérir des connaissances pratiques par des stages</u>?

1-- Très satisfait(e) — 1 (21)
2-- Satisfait(e) — 2
3-- Insatisfait(e) — 3
4-- Très insatisfait(e) — 4
8-- Je ne sais pas — 8
9

f) de <u>l'aide financière</u> accordée par le Ministère de l'Éducation?

1-- Très satisfait(e) — 1 (22)
2-- Satisfait(e) — 2
3-- Insatisfait(e) — 3
4-- Très insatisfait(e) — 4
8-- Je ne sais pas — 8
9

41. Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de votre situation actuelle?

1-- Très satisfait(e) — 1 (23)
2-- Satisfait(e) — 2
3-- Insatisfait(e) — 3
4-- Très insatisfait(e) — 4
8-- Je ne sais pas — 8
9

TROISIEME SECTION

Si vous le permettez, nous aborderons maintenant certains aspects de votre situation de travail.

42. Avez-vous actuellement un <u>emploi rémunéré</u> à temps plein ou à temps partiel?

1-- Oui → 1 (24)

2-- Non → PASSEZ A LA QUESTION NO 68 → 2

9

43. S'agit-il d'un emploi à <u>temps plein ou à temps partiel</u>?

1-- Un emploi à temps plein → 1 (25)

2-- Un emploi à temps partiel → 2

9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 46

44. S'agit-il de votre premier emploi à temps plein depuis la fin de l'année scolaire 1974-75?

1-- Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 47 → 1 (26)

2-- Non → 2

9

45. Combien d'emplois à temps plein avez-vous eus <u>avant celui-ci</u> depuis la fin de l'année scolaire 1974-75?

( ) Inscrivez le nombre d'emplois à temps plein → ☐ (27)

8-- Je ne sais pas

9--

PASSEZ A LA QUESTION NO 47

46. Parmi les phrases suivantes, quelle est celle qui décrit le mieux la raison pour laquelle vous travaillez à temps partiel?

1--	Parce que je ne trouve pas d'emploi à temps plein	1 (28)
2--	Parce que je consacre le reste de mon temps à étudier	2
3--	Parce que je ne tiens pas à travailler à temps plein actuellement	3
4--	Aucune de ces raisons	4
8--	Je ne sais pas	8
		9

47. Depuis combien de mois occupez-vous l'emploi que vous avez actuellement?

0--	Moins d'un mois	0 (29)
1--	1 mois à 2 mois	1
2--	3 mois à 4 mois	2
3--	5 mois à 6 mois	3
4--	7 mois à 8 mois	4
5--	9 mois à 10 mois	5
6--	11 mois à 1 an	6
7--	Plus d'un an	7
8--	Je ne sais pas	8
		9

48. De quelle façon avez-vous trouvé cet emploi?

1--	Par le bureau de placement de l'école ou du collège	1 (30)
2--	Par un autre bureau de placement ou un centre de main-d'oeuvre	2
3--	Par l'entremise d'un professeur	3
4--	Par une demande auprès d'un ancien employeur	4
5--	Par un membre de votre famille	5
6--	Par une annonce dans les journaux	6
7--	Par un ami ou une connaissance	7
8--	Par un autre moyen	8
		9

49. Avec combien d'employeurs différents avez-vous eu des rencontres personnelles (entrevues) avant d'accepter cet emploi?

1--	Un seulement	1 (31)
2--	Deux ou trois	2
3--	Quatre ou cinq	3
4--	Six et plus	4
5--	Ne s'applique pas, je travaille à mon compte	5
8--	Je ne sais pas	8
		9

50. Diriez-vous que vous avez eu beaucoup, un peu ou pas du tout de difficulté à obtenir cet emploi?

1--	Beaucoup	1 (32)
2--	Un peu	2
3--	Pas du tout	3
8--	Je ne sais pas → PASSEZ A LA QUESTION NO 50 B	8
		9

50.A Parmi les raisons suivantes, quelle est celle qui explique le mieux les difficultés que vous avez eues à obtenir cet emploi?

1--	Le manque d'expérience dans ce travail	1 (33)
2--	On me trouvait trop jeune	2
3--	Il y avait beaucoup de bons candidats pour ce travail	3
4--	Des résultats scolaires trop faibles	4
5--	Aucune de ces raisons	5
8--	Je ne sais pas	8
		9

50.B Pendant combien de semaines avez-vous cherché avant de trouver cet emploi?

( ) Indiquez le nombre de semaines entre les parenthèses

98-- Je ne sais pas

99--

(34-35)

51. Quel genre de travail faites-vous?

NOTE: S'il-vous-plaît, indiquez votre occupation de façon précise

PAR EXEMPLE: technicien(ne) dans un laboratoire de produits pharmaceutiques, technicien(ne) en aéronautique, technicien(ne) en réfrigération, et NON PAS: technicien(ne)

PAR EXEMPLE: commis de bureau, commis à l'expédition, commis de magasin, et NON PAS: commis

PAR EXEMPLE: opérateur(trice) de machine à coudre, opérateur(trice) de machine à fermer les boîtes de conserves, opérateur (trice) de pelle mécanique et NON PAS: opérateur(trice)

Nom précis de votre occupation:

_____

_____

(36-39)

9998-- Je ne sais pas

9999--

52. Combien d'heures <u>en moyenne</u> travaillez-vous par semaine?

( ) Inscrivez le nombre d'heures par semaine

98-- Je ne sais pas

99--

(40-41)

53. S'agit-il d'un emploi permanent ou temporaire (occasionnel)?

1-- Un emploi permanent — 1 (42)

2-- Un emploi temporaire ou occasionnel — 2

8-- Je ne sais pas — 8

9

54. Pour quelle sorte de compagnie, d'institution, d'organisation travailles-vous? Que fait cette entreprise?

NOTE: N'écrivez pas le nom de la compagnie

PAR EXEMPLE: compagnie de transport aérien et NON PAS: Air Canada

: compagnie de fabrication de bière et NON PAS: Molson

: magasin d'alimentation et NON PAS: Steinberg

Que fait cette entreprise_____

_____ (43-46)

9997-- Ne s'applique pas, je travaille à mon compte

9998-- Je ne sais pas

9999--

55. Faites-vous partie d'un syndicat ou d'une corporation professionnelle?

1-- Oui — 1 (47)

2-- Non — 2

8-- Je ne sais pas — 8

9

56. Quel salaire recevez-vous <u>en moyenne</u> par semaine (avant les déductions)?

(48-49)

01--	$50. et moins par semaine	01
02--	$51. à $60.	02
03--	$61. à $70.	03
04--	$71. à $80.	04
05--	$81. à $90.	05
06--	$91. à $100.	06
07--	$101. à $110.	07
08--	$111. à $120.	08
09--	$121. à $130.	09
10--	$131. à $140.	10
11--	$141. à $150.	11
12--	$151. à $161.	12
13--	$161. à $170.	13
14--	$171. à $180.	14
15--	$181. à $190.	15
16--	$191. à $200.	16
17--	Plus de $200.	17
98--	Je refuse de répondre	98
		99

57. Diriez-vous qu'en général cet emploi correspond, tout à fait, assez, peu, ou pas du tout aux études que vous avez faites?

1--	Tout à fait	1 (50)
2--	Assez	2
3--	Peu	3
4--	Pas du tout	4
8--	Je ne sais pas	8
		9

58. Lorsque vous avez débuté dans ce travail, votre employeur vous a-t-il fait suivre une période d'initiation ou d'apprentissage?

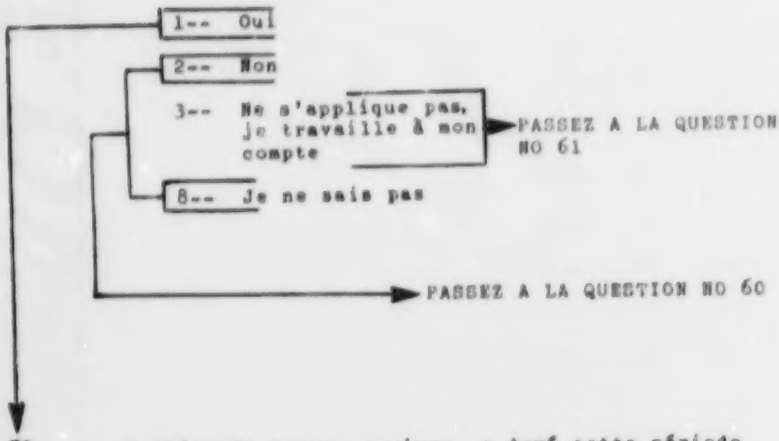

1 (51)
2
3
8
9

59. Combien de temps, environ, a duré cette période d'initiation ou d'apprentissage?

1-- Moins d'une semaine — 1 (52)
2-- Une à deux semaines — 2
3-- Trois à quatre semaines — 3
4-- Un mois à deux mois — 4
5-- Trois à quatre mois — 5
6-- Cinq à six mois — 6
7-- Plus de 6 mois — 7
8-- Je ne sais pas — 8
9

60. Parmi les situations suivantes, quelle est, en général, celle qui décrit le mieux le genre de contrôle qu'on exerce sur vous au travail?

S.V.P. LISEZ ATTENTIVEMENT LES REPONSES SUGGEREES

1--	On vous dit précisément le travail que vous avez à faire et on vous dit exactement comment vous devez l'accomplir	1 (53)
2--	On vous dit précisément le travail que vous avez à faire et on vous laisse assez libre sur la façon de l'accomplir	2
3--	On vous indique précisément le travail que vous avez à faire et on vous laisse l'accomplir de la façon que vous voulez	3
4--	On vous indique les grandes lignes de votre travail et vous l'accomplissez de la façon qui vous semble la meilleure	4
5--	On vous laisse totalement libre d'organiser votre travail comme vous le voulez et de l'accomplir comme bon vous semble	5
6--	Aucune de ces situations ne correspond au genre de contrôle qu'on exerce sur moi au travail	6
8--	Je ne sais pas	8
		9

61. Dans votre milieu de travail, avez-vous à superviser le travail d'autres employés?

1--	Oui	1 (54)
2--	Non	2
8--	Je ne sais pas	8
		9

62. Diriez-vous que les différentes connaissances que vous avez acquises à l'école ou au collège vous aident beaucoup, un peu ou pas du tout à accomplir votre travail?

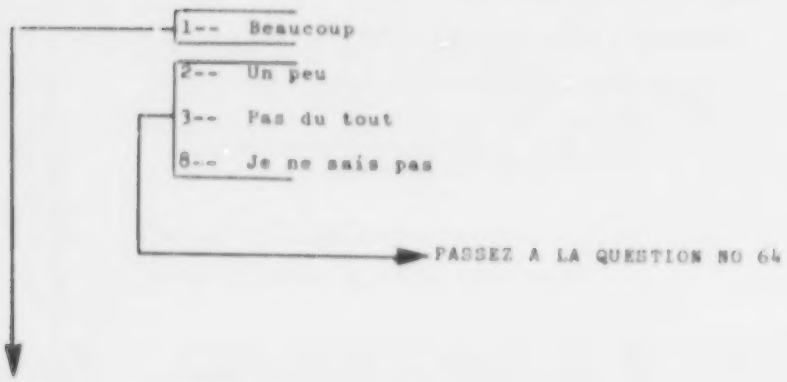

1-- Beaucoup	1	(55)
2-- Un peu	2	
3-- Pas du tout	3	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

63. Diriez-vous que le domaine dans lequel vous vous êtes spécialisé(e) est le seul à pouvoir préparer convenablement un étudiant à accomplir le travail que vous faites?

1-- Oui	1	(56)
2-- Non	2	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

64. Diriez-vous, qu'en général, votre employeur est en mesure d'apprécier beaucoup, un peu ou pas du tout la préparation que vous avez acquise à l'école ou au collège?

1-- Beaucoup	1	(57)
2-- Un peu	2	
3-- Pas du tout	3	
4-- Ne s'applique pas, je travaille à mon compte	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

65. De façon générale, lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre travail?

1--	C'est un travail très intéressant	1 (58)
2--	C'est un travail assez intéressant	2
3--	C'est un travail plutôt monotone	3
4--	C'est un travail qui n'a aucun intérêt	4
8--	Je ne sais pas	8
		9

66. Parmi les aspects suivants, quel est celui qui vous a le plus aidé à comprendre les différents aspects de votre travail actuel?

1--	Ce que vous avez appris à l'école ou au collège	1 (59)
2--	Les cours de perfectionnement ou l'initiation fournis par votre employeur	2
3--	Vos efforts personnels	3
4--	L'observation d'autres employés au travail et les conseils qu'ils vous ont donnés	4
5--	L'exécution de votre tâche sous la supervision de personnes d'expérience	5
6--	Les stages pratiques suivis pendant vos études	6
7--	Aucun de ces aspects	7
8--	Je ne sais pas	8
		9

67. Si vous aviez le choix, combien de temps envisageriez-vous conserver votre emploi actuel?

1-- Moins de 6 mois — 1 (60)
2-- Entre 6 mois et un an — 2
3-- Entre 1 an et 5 ans — 3
4-- Entre 5 ans et 10 ans — 4
5-- 10 ans et plus — 5
8-- Je ne sais pas — 8
9

PASSEZ A LA QUESTION NO 70

68. Parmi les raisons suivantes, quelle est celle qui explique le mieux que vous n'ayez pas d'emploi?

1-- Je suis actuellement en chômage (c'est-à-dire, je suis à la recherche ou j'attends un emploi) — 1 (61)
2-- Je poursuis des études à temps plein — 2
3-- Pour l'instant, je ne suis pas intéressé(e) à travailler — 3
4-- Je vais bientôt reprendre mes études — 4
5-- A cause de la maladie — 5
6-- On m'a dit qu'on me trouvait trop jeune pour entrer directement sur le marché du travail — 6
7-- Aucune de ces raisons — 7
8-- Je ne sais pas — 8
9

PASSEZ A LA QUESTION NO 70

69. Pendant combien de semaines avez-vous été en chômage depuis le 1er janvier 1976?

[ ] [ ] (62-63)

( ) Inscrivez le nombre de semaines de chômage entre les parenthèses
98-- Je ne sais pas
99--

QUATRIEME SECTION

Avant de terminer avec certaines questions d'ordre très général, nous souhaiterions passer rapidement en revue certains aspects de votre situation pendant l'été et l'automne derniers.

NOTE: Commençons, si vous le voulez bien, par une revue rapide de votre situation à l'automne 1975.

70. Avez-vous été aux études à un moment donné pendant les mois de septembre à décembre 1975?

1-- Oui → 1 (64)
2-- Non → 2
8-- Je ne sais pas → 8
9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 71

70.A Combien de temps avez-vous été aux études pendant cette période?

1-- Moins d'un mois 1 (65)
2-- Entre un et deux mois 2
3-- Entre deux et trois mois 3
4-- Entre trois et quatre mois 4
8-- Je ne sais pas 8
9

71. Avez-vous connu une période de chômage pendant les mois de septembre à décembre 1975?

1-- Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 71A 1 (66)
2-- Non 2
8-- Je ne sais pas 8
9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 72

71.A Pendant combien de semaines avez-vous été en chômage au cours de cette période?

( ) Inscrivez le nombre de semaines de chômage entre les parenthèses — (67-68)

98-- Je ne sais pas

99--

72. Avez-vous exercé un emploi pendant les mois de septembre à décembre 1975?

1-- Oui — 1 (69)

2-- Non — 2

8-- Je ne sais pas — 8

9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 73

72.A S'agissait-il d'un emploi à temps plein ou à temps partiel?

1-- Un emploi à temps plein — 1 (70)

2-- Un emploi à temps partiel — 2

8- Je ne sais pas — 8

9

72.B Cet emploi correspondait-il tout à fait, assez, peu ou pas du tout aux études que vous avez faites?

1-- Tout à fait — 1 (71)

2-- Assez — 2

3-- Peu — 3

4-- Pas du tout — 4

8-- Je ne sais pas — 8

9

NOTE: Considérons maintenant la période d'été 1975, c'est-à-dire les mois de juin, de juillet et d'août 1975.

73. Etiez-vous aux études à un moment donné pendant ces 3 mois d'été?

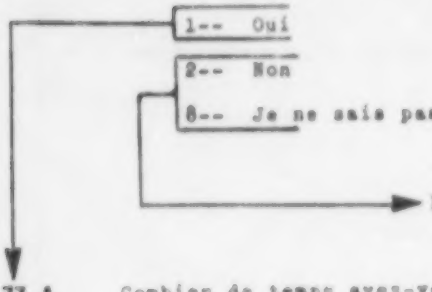

1 (72)
2
8
9

73.A Combien de temps avez-vous été aux études pendant cette période?

1-- Moins d'un mois — 1 (73)
2-- Entre 1 et 2 mois — 2
3-- Entre 2 et 3 mois — 3
8-- Je ne sais pas — 8
9

73.B Parmi les raisons suivantes quelle est celle qui explique le mieux votre décision de poursuivre des études pendant l'été 1975?

1-- Parce que mon année scolaire se terminait au mois de juin — 1 (74)
2-- Parce que je devais suivre des cours de rattrapage — 2
3-- Pour préparer des reprises d'examens — 3
4-- Parce que j'avais été malade pendant l'année scolaire — 4
5-- Pour pouvoir changer d'orientation — 5
6-- Aucune de ces raisons — 6
8-- Je ne sais pas — 8
9

74. Avez-vous connu une période de chômage pendant les mois de juin à août 1975?

1-- Oui → 1 (75)

2-- Non → 2

8-- Je ne sais pas → 8

9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 75

74.A Pendant combien de semaines avez-vous été en chômage durant les mois d'été 1975?

( ) Inscrivez le nombre de semaines de chômage entre les parenthèses

98-- Je ne sais pas

99-

(76-77)

75. Avez-vous eu l'occasion de prendre des vacances pendant ces 3 mois?

NOTE: Ne pas compter, comme vacances, des semaines de chômage.

1-- Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 75A 1 (78)

2-- Non 2

8-- Je ne sais pas 8

9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 76

(1-3)

(4-6)

(7-9)

3

(10)

75.A **Combien de semaines de vacances avez-vous prises pendant ces 3 mois?**

( ) Inscrivez le nombre de semaines de vacances entre les parenthèses — (11-12)

98-- Je ne sais pas

99--

76. **Avez-vous travaillé pendant ces trois mois?**

1-- Oui — 1 (13)

2-- Non — 2

8-- Je ne sais pas — 8

9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 77

76.A **Pendant combien de semaines avez-vous travaillé?**

( ) Inscrivez le nombre de semaines entre les parenthèses — (14-15)

98-- Je ne sais pas

99--

76.B **S'agissait-il d'un emploi d'été ou d'un emploi permanent?**

1-- D'un emploi d'été — 1 (16)

2-- D'un emploi permanent — 2

8-- Je ne sais pas — 8

9

76.C **Cet emploi correspondait-il tout à fait, assez, peu ou pas du tout aux études que vous aviez faites?**

1-- Tout à fait — 1 (17)

2-- Assez — 2

3-- Peu — 3

4-- Pas du tout — 4

8-- Je ne sais pas — 8

9

CINQUIEME SECTION

Renseignements généraux

Nous souhaiterions finalement que vous nous fournissiez certaines informations d'ordre général.

77. En quelle année êtes-vous né(e)?

( ) Inscrivez votre année de naissance entre les parenthèses

98-- Je ne sais pas

99--

(18-19)

78. Combien de frères et soeurs avez-vous?

( ) Inscrivez le nombre de frères et soeurs. (si vous êtes seul(e), inscrivez 0)

8-- Je ne sais pas

9--

(20)

79. Quel rang occupez-vous dans votre famille? (Êtes-vous le premier, le 2e, le 3e enfant, etc?)

( ) Votre rang dans la famille

8-- Je ne sais pas

9--

(21)

80. Combien d'années d'études, votre père a-t-il faites?

( ) Inscrivez entre les parenthèses le nombre d'années d'études faites par votre père

98.-- Je ne sais pas.

99--

□□ (22-23)

81. Quelle est l'occupation de votre père?

NOTES:

1-- Si votre père est décédé, en chômage ou invalide, inscrivez quand même sa dernière occupation.

2-- Si votre père a ou avait plus d'un emploi, inscrivez son principal emploi.

3-- S'il-vous-plaît, précisez l'occupation.

Par exemple: ingénieur civil diplômé, ingénieur de locomotive, ingénieur en système de chauffage et NON PAS: ingénieur.

: opérateur de machine à coudre, opérateur de machine à fermer les boîtes de conserves et NON PAS: opérateur.

: commis de bureau, commis à l'expédition, commis du magasin et NON PAS: commis.

Nom précis de l'occupation de votre père:

_____

_____

□□□□ (24-27)

9998-- Je ne sais pas

9999--

82. Dans quelle catégorie placez-vous <u>le revenu annuel de votre père</u>?

(28-29)

01-- Moins de $ 3000. 01

02-- $ 3000. à $ 4999. 02

03-- 5000. à 6999. 03

04-- 7000. à 8999. 04

05-- 9000. à 10999. 05

06-- 11000. à 12999. 06

07-- 13000. à 14999. 07

08-- 15000. à 16999. 08

09-- 17000. à 18999. 09

10-- 19000. à 20999. 10

11-- 21000. à 24999. 11

12-- 25000. à 29999. 12

13-- 30000. ou plus 13

97-- Mon père est décédé 97

98-- Je ne sais pas 98

99

83. Combien d'années d'études votre mère a-t-elle faites?

( ) Inscrivez entre les parenthèses le nombre d'années d'études faites par votre mère

(30-31)

98-- Je ne sais pas

99--

84. Votre mère exerce-t-elle une occupation rémunérée ?

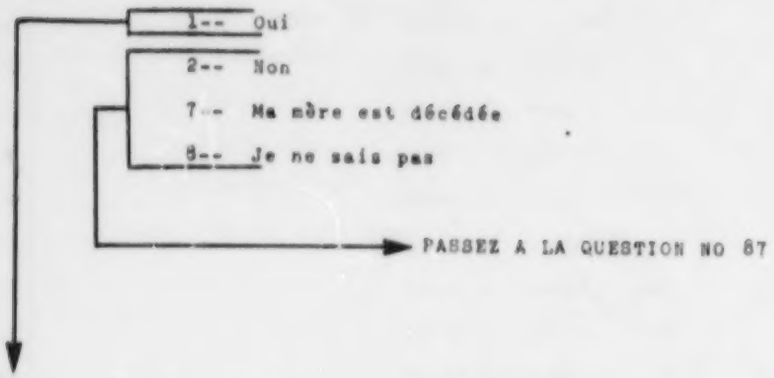

1 (32)
2
7
8
9

85. Quelle est l'occupation de votre mère?

NOTE: S'il-vous-plaît, indiquez l'occupation de votre mère de façon précise.

Par exemple: caissière dans un magasin d'alimentation, caissière dans un cinéma, caissière dans une banque et NON PAS: caissière

Nom précis de l'occupation de votre mère

_____

_____

(33-36)

9998-- Je ne sais pas

9999--

86. Dans quelle catégorie placeriez-vous le revenu annuel de votre mère?

(37-38)

01--	Moins de $ 3000.	01
02--	$ 3000. à 4999.	02
03--	5000. à 6999.	03
04--	7000. à 8999.	04
05--	9000. à 10999.	05
06--	11000. à 12999.	06
07--	13000. à 14999.	07
08--	15000. à 16999.	08
09--	17000. à 18999.	09
10--	19000. à 20999.	10
11--	21000. à 24999.	11
12--	25000. à 29999.	12
13--	30000. ou plus	13
97--	Ma mère est décédée	97
98--	Je ne sais pas	98
		99

87. Quelle est votre langue maternelle?

(c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore)

1--	Français	1 (39)
2--	Anglais	2
3--	Italien	3
4--	Autre _____ Précisez	4
8--	Je ne sais pas	8
		9

88. Quel est votre état civil?

1-- Célibataire 1 (40)
2-- Marié(e) 2
3-- Veuf(ve) 3
4-- Séparé(e) 4
5-- Divorcé(e) 5
8-- Je ne sais pas 8
9

RETOURNEZ CE QUESTIONNAIRE DANS
L'ENVELOPPE CI-JOINTE LE PLUS TOT POSSIBLE
MERCI DE VOTRE COLLABORATION

1
(41)

VOIR PAGE SUIVANTE POUR COMMENTAIRES

C O M M E N T A I R E S

Si vous avez des commentaires ou des suggestions à formuler concernant les sujets abordés dans ce questionnaire, nous vous prions d'utiliser cette page pour nous les exposer. Ils pourront nous être très utiles.

LISTE NO: 1

PROGRAMMES DES ECOLES SECONDAIRES

SECTEUR - TECHNIQUES BIOLOGIQUES

AGRO-TECHNIQUE

111 Ouvriers agricoles
112 Horticulture (ornementale)
113 Floriculture
114 Agro-tourisme
115 Productions végétales
116 Productions animales
117 Mécanique agricole
118 Agro-services

FORESTERIE

121 Travailleur forestier
122 Garde forestier
123 Agent de conservation de la farine
124 Classeur mesureur
125 Scieur classeur
126 Affûteur

PECHE

131 Ouvrier de l'industrie de la pêche
132 Pêcheur professionnel
133 Travailleur en usine de traitement du poisson

SERVICES DE LA SANTE

141 Infirmier-auxiliaire/ Infirmière-auxiliaire

SECTEUR - TECHNIQUES PHYSIQUES

MEUBLE ET CONSTRUCTION

211 Menuisier d'atelier
212 Rembourreur
213 Briqueteur-maçon
214 Menuiserie, rembourrage et finition (à venir)
Poseur de pilotis
Ferrailleur
Hydrofugeur
Poseur de revêtement souple, tapissier
Calorifugeur
216 Analyste de laboratoire en travaux publics
217 Travailleur de la construction

MEUBLE ET CONSTRUCTION (SUITE)

218 Peintre-tapissier
219 Rembourrage industriel (à venir)
221 Fabrication du meuble en série
222 Gabarits et échantillons
223 Tournage général et sculpture industrielle (à ven
224 Façonnage des bois
225 Finition industrielle du meuble (à venir)
226 Meuble et gabarit (à venir)
227 Modeleur, lamineur, finisseur d'articles en fibre de verre (à venir)
Poseur de lattis
Carreleur-marbrier
Plâtrier-cimentier
Granitier-polisseur

ELECTROTECHNIQUE

231 Monteur en électronique sur chaîne de montage
232 Electricien de construction
233 Electromécanicien d'appareils ménagers
234 Electromécanicien de machines distributrices
235 Estimateur et/ou dessinateur en électricité
236 Electricien d'entretien dans l'industrie
237 Dépanneur d'appareils électroniques domestiques
238 Installateur et réparateur d'équipement de télécommunication
239 Opérateur en télécommunication

HYDROTHERMIE

251 Soudeur au gaz et à l'arc métallique
252 Ouvrier de métal en feuille
253 Auxiliaire en plomberie-chauffage
254 Homme de fonderie
255 Soudeur général
256 Représentant vendeur en soudage
257 Mécanicien en tôlerie
258 Mécanicien en tuyauterie

LISTE NO: 1 (SUITE)

PROGRAMMES DES ECOLES SECONDAIRES

HYDROTHERMIE (SUITE)

259 Représentant vendeur en plomberie-chauffage
261 Installateur mécanicien d'appareils de réfrigération et de climatisation
263 Mouleur-fondeur
264 Mécanicien de machines fixes (vapeur)
265 Mécanicien de machines fixes (réfrigération)

DESSIN TECHNIQUE

311 Dessinateur général
312 Dessinateur en mécanique
313 Dessinateur en architecture et structure
314 Dessinateur en topographie (arpentage)
315 Dessinateur en cartographie

EQUIPEMENT MOTORISE

321 Service à l'automobile
322 Débosselage
324 Mécanique automobile
325 Carrosserie
326 Mécanique générale du véhicule léger
327 Mécanique diesel
328 Machinerie lourde
329 Mécanique générale des véhicules commerciaux
331 Mécanique marine
332 Mécanicien de bateau de pêche
333 Opérateur de machines lourdes
334 Grutier
335 Opérateur de pelles mécaniques
336 Opérateur d'équipement lourd

MECANIQUE

341 Opérateur de machines de production
342 Magasinier d'atelier de mécanique
343 Homme d'entretien général en mécanique
345 Machiniste général
346 Tourneur-fraiseur
347 Tourneur-rectifieur
348 Pointeur-aléseur
349 Opérateur de machines à contrôle numérique
351 Outilleur
352 Matriceur
353 Mouliste
354 Mécanicien de précision

MECANIQUE (SUITE)

355 Mécanicien d'entretien
356 Mécanicien de machines de bureaux
357 Horloger (à venir)
358 Mécanicien, régleur de machines textiles
359 Opérateur, régleur de machines à mouler les matières plastiques
361 Electromécanicien de machines de bureau

SECTEUR - TECHNIQUES HUMAINES

ALIMENTATION

411 Cuisine de restaurant et service de table
412 Auxiliaire en cuisine
413 Cuisine professionnelle
414 Coupe de viande
415 Pâtisserie
416 Service de table

SOINS ESTHETIQUES

421 Soins esthétiques auxiliaires
422 Coiffure
423 Esthétique
424 Vente et distribution de cosmétiques

COUTURE ET HABILLEMENT

431 Confection-textile
432 Confection-fourrure
433 Vente et mode
434 Habillement et mode
435 Dessin de patron
436 Dessin de mode
437 Habillement-fourrure

PROTECTION ET SERVICE DU BATIMENT

441 Auxiliaire d'intérieur
442 Conciergerie
446 Pompier professionnel

PROGRAMMES DES ECOLES SECONDAIRES

SECTEUR - TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

COMMERCE ET SECRETARIAT

451 Auxiliaire commercial
452 Opérateur de perforatrice
453 Agent de commercialisation
454 Commis comptable
455 Commis de bureau
456 Commis en alimentation
457 Opérateur en informatique
458 Réceptionniste-téléphonique
459 Secrétaire de services
461 Secrétaire juridique
462 Secrétaire médicale
463 Sténodactylo

SECTEUR - TECHNIQUES ARTISTIQUES

ARTS APPLIQUES

511 Aménagement d'intérieur
512 Etalage
513 Sculpture sur bois
514 Photographie

IMPRIMERIE

521 Platine manuelle et duplicateurs
522 Reliure mécanisée
523 Imprimerie en atelier autonome ("in-plant")
524 Dessin publicitaire
525 Montage
526 Composition-montage
527 Photocomposition
528 Imposition
529 Monotypie
531 Linotypie
532 Photolithographie
533 Impression sur platines et duplicateurs, gaufrage et découpage
534 Impression sur presses platines et offset (1 couleur)
535 Impression sur presses offset
536 Reliure

LISTE NO: 2

PROGRAMMES DES CEGEP ET COLLEGES PRIVES

N.B.: Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée.

SCIENCES DE LA SANTE:

011 Chirurgie dentaire
012 Diététique et nutrition
013 Education physique
014 Médecine
015 Médecine vétérinaire
016 Optométrie
017 Pharmacie
018 Sciences infirmières

SCIENCES PURES ET APPLIQUEES:

021 Agriculture
022 Architecture
023 Foresterie et géodésie
024 Sciences appliquées (génies)
025 Sciences pures

SCIENCES HUMAINES:

031 Droit
032 Géographie
033 Histoire
034 Philosophie
035 Psychologie
036 Sciences de l'éducation
037 Sciences religieuses et théologie
038 Sciences sociales
039 Service social

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION:

041 Sciences administration

ARTS:

051 Arts plastiques
053 Cinéma
055 Musique

LETTRES:

061 Lettres

SECTEUR - TECHNIQUES BIOLOGIQUES:

110 Techniques dentaires
111 Techniques d'assistance dentaire
120 Techniques de diététique
140 Techniques médicales
141 Techniques d'inhalothérapie, anesthésie

TECHNIQUES BIOLOGIQUES (SUITE):

142 Techniques de radiologie
144 Techniques de réadaptation
145 Techniques de sciences naturelles
152 Techniques agricoles
160 Techniques paramédicales
180 Techniques infirmières
190 Techniques forestières

SECTEUR - TECHNIQUES PHYSIQUES:

210 Techniques de chimie industrielle
211 Techniques des matières plastiques
220 Techniques de l'architecture
221 Techniques en bâtiments et travaux publics
230 Techniques cartographiques et géodésiques
231 Techniques de la pêche
232 Techniques du papier
233 Techniques du meuble et du bois ouvré
240 Techniques du génie civil
241 Techniques de la mécanique
243 Electrotechnique
244 Techniques de laboratoire physique
245 Mécanique du bâtiment
248 Techniques maritimes
251 Techniques du textile
260 Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement
270 Techniques métallurgiques
271 Techniques minières
280 Aéronautique

SECTEUR - TECHNIQUES HUMAINES:

310 Techniques auxiliaires de la justice
322 Techniques familiales
351 Techniques d'éducation spécialisée
352 Techniques de gérontologie
371 Agents de pastorale
382 Techniques d'aménagement
384 Techniques de recherches en sciences humaines
388 Assistance sociale
389 Techniques des communications
390 Bibliotechnique
391 Techniques de loisirs
392 Techniques amérindiennes
393 Techniques de documentation et de bibliothèque

LISTE NO: 2 (SUITE)

PROGRAMMES DES CEGEP ET COLLEGES PRIVES

SECTEUR - TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION:

410 Techniques administratives
411 Archives médicales
412 Secrétariat
413 Administration et coopération
414 Tourisme
420 Informatique
430 Techniques hôtellières

SECTEUR - ARTS (PROGRAMMES PROFESSIONNELS)

551 Musique populaire
561 Théâtre professionnel
570 Arts appliqués
571 Techniques du vêtement
580 Communications graphiques

600 AUTRES PROGRAMMES

LISTE NO: 3

PROGRAMMES DES UNIVERSITES

N.B. Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée.

ARTS:

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique

LETTRES:

804 Bibliothéconomie
805 Histoire de l'art
806 Journalisme - Information
807 Langues et traduction
808 Lettres / littérature (Français, Anglais, etc)
809 Linguistique

SCIENCES HUMAINES:

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
813 Droit
814 Economique
815 Education physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Pédagogie
821 Géographie
822 Histoire
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogie
825 Philosophie
826 Psycho-éducation
827 Psychologie
828 Récréologie
829 Relations industrielles
830 Sciences politiques
831 Service social
832 Sociologie
833 Sexologie

SCIENCES DE LA SANTE:

834 Chirurgie dentaire
835 Diététique et nutrition
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing (sciences infirmières

SCIENCES DE LA SANTE (SUITE):

839 Optométrie
840 Orthophonie - Audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie

SCIENCES PURES:

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
846 Chimie
847 Géologie
848 Mathématique
849 Microbiologie
850 Physique

SCIENCES APPLIQUEES:

851 Architecture
852 Argriculture
853 Design
854 Foresterie
855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie
866 Médecine vétérinaire

ADMINISTRATION ET COMMERCE:

867 Actuariat
868 Informatique
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

THEOLOGIE:

872 Catéchèse
873 Théologie

874 AUTRES PROGRAMMES

LISTE NO: 4

LISTE DES ETABLISSEMENTS: COLLEGIAL ET UNIVERSITAIRE

CEGEP:

10 Ahuntsic
11 André Laurendeau
12 Bois-de-Boulogne
13 Bourgchemin, CEGEP régional
14 Champlain, CEGEP régional
15 Côte-Nord, CEGEP régional
16 Dawson
17 Edouard-Montpetit
18 F.-X.-Garneau
19 Gaspésie
20 Hull
21 John Abbott
22 Joliette
23 La Pocatière
24 Lévis-Lauzon
25 Limoilou
26 Lionel-Groulx
27 Maisonneuve
28 Matane
29 Montmore..cy
30 Rimouski
31 Rivière-du-Loup
32 Rosemont
33 Rouyn-Noranda
34 Saguenay-Lac-St-Jean, CEGEP régional
35 Sainte-Foy
36 St-Jean-sur-Richelieu
37 Saint-Jérôme
38 Saint-Laurent
39 Shawinigan
40 Sherbrooke
41 Thetford-Mines
42 Trois-Rivières
43 Valleyfield
44 Vanier
45 Victoriaville
46 Vieux-Montréal

COLLEGES PRIVES:

47 Académie Michèle-Provost Inc.
48 Collège André Grasset
49 Collège de l'Assomption
50 Collège de Lévis
51 Collège de Mérici
52 Collège de St-Damien
53 Collège Durocher
54 Collège du Sacré-Coeur
55 Collège Français Inc.
56 Collège Jean-de-Brébeuf Inc.
57 Collège Jésus-Marie de Sillery
58 Collège Laflèche
59 Collège Marguerite Bourgeois

COLLEGES PRIVES (SUITE):

60 Collège Marguerite d'Youville
61 Collège Marie Victorin
62 Collège Stanislas
63 Conservatoire de musique de Chicoutimi
64 Conservatoire de musique de Hull
65 Conservatoire de musique de Montréal
66 Conservatoire de musique de Québec
67 Conservatoire de musique de Trois-Rivières
68 Ecole de musique Vincent-d'Indy
69 Ecole Normale Notre-Dame-de-Foy
70 Ecole Supérieure de musique de Nicolet
71 Institut de technologie agricole de La Pocatière
72 Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe
73 Institut de tourisme et d'hôtellerie
74 Institut Teccart
75 Marianapolis College
76 Notre-Dame Secretarial School
77 Petit séminaire de Québec
78 Petit séminaire de St-Georges
79 Séminaire de Sherbrooke
80 Séminaire des Saints-Apôtres
81 Séminaire St-Augustin
82 Autres collèges privés

UNIVERSITES:

83 Université Laval
84 Université de Montréal
85 Université du Québec à Montréal (U.Q.A.M.)
86 Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.)
87 Université du Québec à Chicoutimi (U.Q.A.C.)
88 Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR)
89 Service universitaire du Nord-Ouest québécois (SUNOQ)
90 Direction des études universitaires dans l'Outaouais (DEUQO)
91 Université de Sherbrooke
92 Université McGill
93 Université Sir Georges Williams
94 Université Bishop's
95 Université d'Ottawa
96 Autres universités

99 AUTRES ETABLISSEMENTS

Réalisé par le Service général des communications
du ministère de l'Éducation 7576-784

Code 28-3004

DANS LA MÊME SÉRIE:

Diane Gaumond, Daniel Monnier. RELANCE 1974 (TOME 1): LES SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1972-73 FACE AU MARCHE DU TRAVAIL. Mai 1974. (4-20)

Diane Gaumond, Daniel Monnier. RELANCE 1974 (TOME 2): ABANDON OU POURSUITE DES ETUDES CHEZ LES ETUDIANTS SORTANTS DU NIVEAU COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1972-73. Juin 1975. (4-21)

Roger Lapierre. RELANCE 1975, STATISTIQUES PRELIMINAIRES: ETUDE DE L'EFFICACITE DE LA FORMATION RECUE DANS LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES AU COLLEGIAL ET AU SECONDAIRE. Septembre 1975. (4-23)

Roger Lapierre. RELANCE 1975: SATISFACTION DES ETUDES FAITES PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 1973-74. Février 1977. (4-24)

Roger Lapierre. RELANCE 1975: ETUDE DES CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES, SOCIALES ET SCOLAIRES DES SORTANTS DE L'ANNEE 1973-74. Février 1977. (4-25)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Mars 1977